

Alexandre Cormier-Denis

Citoyen

Mémoire pour la « Consultation générale et auditions publiques sur le cahier de consultation
intitulé : La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027 »

MANIFESTE POUR UNE POLITIQUE D'IMMIGRATION RESPONSABLE

Présenté à la Commission des relations avec les citoyens

Août 2023

Pour nos ancêtres et nos héritiers.

Je remercie mes collaborateurs sans qui ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour.

SOMMAIRE

Depuis sa fondation, le Québec connaît une fragilité démographique. Si l'immigration française des XVII^e et XVIII^e siècles a permis à un nouveau peuple d'émerger en cette terre d'Amérique malgré les difficultés de recrutement des colons, l'immigration britannique du XIX^e siècle avait pour objectif de l'angliciser. Face à la transition démographique et à la chute du taux de natalité, la politique d'immigration diversifiée de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e a été pensée pour résoudre les problématiques de vieillissement de la population et de pénurie de main-d'œuvre.

Si les différentes études statistiques, démographiques et économiques ont démontré que l'immigration de masse est une solution à court terme permettant d'atténuer le vieillissement de la population ainsi que la pénurie de main-d'œuvre, elles démontrent surtout son incapacité à résoudre ces problèmes à long terme. Les projections démographiques pour les années futures ont démontré que l'effet de l'immigration sur le vieillissement et sur le rapport de dépendance est faible : la tendance est inchangée, mais l'amplitude est légèrement atténuée. L'immigration des années passées n'a pas été en mesure de résoudre les problèmes de pénurie de main-d'œuvre du présent et ne pourra pas les résoudre dans le futur, car les causes profondes sont d'origine structurelle. De plus, les récentes études démontrent que l'immigration n'a pas permis de combler notre écart de richesse avec les États voisins en termes de PIB par habitant ou de niveau de vie.

Bref, l'immigration est une solution inefficace pour régler les problématiques de vieillissement de la population, de pénurie de main-d'œuvre et d'enrichissement collectif. Pour autant, l'immigration massive est loin d'être un choix de société inoffensif. En effet plusieurs études sérieuses ont démontré que l'immigration de masse des dernières décennies avait pour effet d'éroder de manière significative et permanente les majorités historiques de plusieurs pays occidentaux (États-Unis, Angleterre, France, Canada, etc.) De plus, certains pays (Canada, États-Unis, Angleterre) verront leur majorité ethnique basculer vers un statut minoritaire vers le milieu du XXI^e siècle. Le Québec n'échappe pas à cette tendance.

Ainsi, nous appelons les élites politiques à prendre acte du fait que l'immigration est, sur le plan économique, une solution à court terme mais qui n'a, cependant, que peu d'impact à long terme sur les problématiques qu'elle est pourtant supposée régler. Pour l'avenir de notre nation et pour maintenir le poids démographique des Canadiens français du Québec, nous devons reconsidérer nos politiques d'immigration et gérer différemment nos enjeux démographiques avant que la majorité canadienne-française ne devienne une minorité ethnique. Nous appelons les élites politiques du Québec à déployer des solutions structurantes pour régler nos problèmes démographiques (vieillissement) et économiques (main d'œuvre, rapport de dépendance) à long terme. D'ailleurs, le mémoire que nous présentons contient plusieurs pistes de solution. L'immigration ne doit plus être présentée comme une solution à long terme, mais bien comme un palliatif, voire une mesure de court terme.

TABLE DES MATIERES

1.	RAPPEL HISTORIQUE.....	1
1.1.	La naissance d'un peuple.....	1
1.2.	Un défi existentiel.....	2
1.3.	L'Accord Canada-Québec sur l'immigration.....	3
2.	PROBLÉMATIQUE	3
2.1.	Économie et démographie	4
2.2.	Dénatalité et immigration	7
2.3.	Une solution inefficace.....	8
2.4.	Une solution loin d'être inoffensive.....	9
2.5.	Le besoin de mesures structurantes.....	13
3.	SOLUTIONS PRÉCONISÉES	14
3.1.	Des mesures politiques : Changer de paradigme	14
3.2.	Des mesures économiques : Entrer dans le XXI ^e siècle	15
3.3.	Des mesures sociales : Soutenir les familles et la natalité	18
3.4.	Des mesures migratoires : Favoriser une immigration ciblée et efficace	20
4.	PERSPECTIVES ET CONCLUSION.....	22
	RÉFÉRENCES	23
	ANNEXE A – PYRAMIDE DES ÂGES 2002-2022 POUR LA POPULATION QUÉBÉCOISE.....	28
	ANNEXE B – CONTRIBUTION NETTE DES IMMIGRANTS AUX FINANCES PUBLIQUES DU DANEMARK EN 2018	29
	ANNEXE C – IMMIGRATION PERMANENTE AU QUÉBEC DE 1946 à 2022	30
	ANNEXE D – EXTRAIT DES TRAVAUX DE JACQUES HENRIPIN	31
	ANNEXE E – FÉCONDITÉ VERSUS SEUILS MIGRATOIRES	33
	ANNEXE F – DÉCLIN DES MAJORITÉS HISTORIQUES EN OCCIDENT	34

1. RAPPEL HISTORIQUE

1.1. La naissance d'un peuple

Considérant que le Québec est l'héritier direct de la Nouvelle-France, l'établissement de la première colonie française permanente à Québec en 1608 signe l'acte de naissance de notre nation. Les colons français qui se sont installés sur les rives de la vallée du Saint-Laurent à partir du début du XVII^e siècle jusqu'au Traité de Paris de 1763 sont les pionniers du Québec contemporain.

Le Québec connaît une fragilité démographique depuis sa fondation. Considérant le peu d'enthousiasme de la population française à venir s'installer dans cette colonie extra-marine, la colonisation française de la vallée du Saint-Laurent par la France s'avère un projet précaire notamment en raison de la mauvaise réputation dont jouit la colonie en métropole. Malgré les différentes tentatives d'encourager l'émigration vers la Nouvelle-France, les résultats sont décevants et l'arrivée de nouveaux arrivants demeure famélique.

De 1608 à 1759, seulement 8 527 colons français se sont installés au Canada (Boleda 1990 ; Desjardins, 2008). Loin d'être une immigration de masse, l'immigration au Canada représente ainsi une moyenne annuelle de 56 colons pour toute la période de la Nouvelle-France. Le tableau 1 des travaux de Bertrand Desjardins, reproduit ci-dessous, présente l'arrivée annuelle des colons par tranche de 20 ans entre 1608 et 1759.

Période	Immigration fondatrice		
	Hommes	Femmes	Total
Av. 1640	104	57	161
1640-1659	546	327	873
1660-1679	1 512	997	2 509
1680-1699	980	90	1 070
1700-1719	578	43	621
1720-1739	906	32	938
1740-1759	2 282	73	2 355
TOTAL	6 908	1 619	8 527

Tableau 1. Immigration française vers le Canada, 1608-1759

Même si la France a envoyé moins de neuf mille colons, il n'en demeure pas moins que la colonie était forte de 70 000 habitants lors de la prise de Québec par les Anglais en 1759 (Desjardins, 2008). C'est donc par la fécondité que la population canadienne continua de croître de sorte que l'héritage génétique des Québécois francophones de

1950 provenait à 96% des colons arrivés durant la période de la Nouvelle-France (Charbonneau, 1987 ; Desjardins, 2008). Le tableau des travaux de Desjardins, recopié ci-bas et renommé tableau 2, présente l'héritage génétique des Québécois d'ascendance française pour différentes périodes historiques. Notez bien que le tableau ci-dessous fait l'inventaire des immigrants ayant légué leur patrimoine génétique aux Québécois francophones de 1950 (à ne pas confondre avec l'immigration totale de ces périodes).

Période	Nombre d'immigrants	% dans l'ensemble des immigrants	Importance génétique
1608-1679	3 380	6,9%	68,0%
1680-1699	1 290	2,6%	14,0%
1700-1729	1 480	3,0%	6,0%
1730-1759	4 000	8,1%	8,0%
1760-1799	4 000	8,1%	2,0%
1800-1899	10 000	20,3%	1,0%
1900-1949	25 000	50,9%	1,0%
Ensemble	49 150	100,0%	100,0%

Tableau 2. Contribution des immigrants des différentes périodes au patrimoine génétique des Québécois francophones en 1950

1.2. Un défi existentiel

La défaite de la France lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763) qui se conclut par le Traité de Paris cédant le Canada à l'Angleterre n'arrange rien à l'affaire.

En plus de la déportation de 12 000 Acadiens, événement qui peut être qualifié de nettoyage ethnique (Marsh, 2015), la politique migratoire de l'Empire britannique envers le Canada devient défavorable à l'immigration française en privilégiant les immigrants des îles britanniques qui sont à la fois anglophones et protestants (Tropper, 2022). Cette politique préférentielle à l'endroit des immigrants britanniques restera en place jusque dans les années 1960, époque où s'arrête la sélection des immigrés selon des critères raciaux et ethniques par le Canada (Tropper, 2022).

À cette politique migratoire défavorable aux francophones s'ajoute le phénomène de l'émigration massive vers les États-Unis, particulièrement en Nouvelle-Angleterre. Du début du XIX^e siècle jusqu'aux années 1930, on évalue qu'un million de Canadiens français ont quitté le Québec pour les États-Unis en raison du fort taux de chômage qui sévit dans la province (Vermette, 2021). Le phénomène prend une telle ampleur à la suite de la guerre de Sécession américaine qu'on évalue que les Canadiens français représentent 10% de la population de Nouvelle-Angleterre en 1900 (Vermette, 2021). Il est donc opportun de rappeler que le Québec n'est pas simplement une terre d'immigration, mais également une terre d'émigration.

Considérant la situation politique et économique défavorable au français au Québec, l'intégration des nouveaux immigrants au courant des XIX^e et XX^e siècles ne se fait pas à l'avantage de la majorité canadienne-française. En raison du statut national précaire des Canadiens français, de l'importance socio-économique de la bourgeoisie anglophone, du caractère minoritaire du français au Canada et du prestige social accolé à l'anglais dans le contexte nord-américain, la plupart des immigrants se tournent vers le monde anglophone lorsqu'il est temps pour eux de choisir une langue d'appartenance communautaire au Québec (Gouvernement du Québec, 1964 ; Gouvernement du Québec, 1966). L'immigration est donc depuis longtemps un enjeu politique d'importance et s'inscrit indirectement depuis longtemps dans les débats linguistiques et constitutionnels qui agitent le Québec.

1.3. L'Accord Canada-Québec sur l'immigration

Dès 1968, le gouvernement du Québec se dote d'un ministère de l'Immigration. De 1971 à 1991, une suite d'accords entre le Québec et le Canada aboutissent à la mise en place d'une entente entre l'État québécois et l'État fédéral sur la sélection par le Québec des immigrants économiques, tandis qu'il revient à Ottawa de continuer la sélection des réfugiés et du regroupement familial (Joyal, 1994). Malgré les demandes répétées du gouvernement du Québec et l'appui de la population voulant que le Québec puisse sélectionner intégralement l'immigration sur son sol, le gouvernement fédéral refuse pour l'instant de renégocier cet accord (Bellerose, 2023 ; Pilon-Larose, 2019).

Depuis plusieurs décennies, malgré les projections démographiques annonçant le vieillissement de la population et les problèmes que cela entraînerait aux niveaux économiques, culturels et linguistiques, l'immigration a pourtant été choisie comme solution démographique par le Québec (Duchesne, 2000 ; Ministère des Finances, 2009). Il nous apparaît important de revenir sur la situation actuelle avant de présenter nos pistes de solution.

2. PROBLÉMATIQUE

Si, historiquement le Canada a eu recours à l'immigration pour différentes raisons (colonisation et peuplement, anglicisation de l'ancienne colonie française, etc.), les principaux motifs invoqués au cours des dernières décennies pour rehausser les seuils migratoires, en excluant le cas des réfugiés, étaient de nature économique (vieillissement de la population, croissance du PIB, pénurie de main-d'œuvre).

Le Québec, comme la majorité des pays occidentaux, doit gérer une problématique de vieillissement de la population en lien avec une hausse de l'espérance de vie et une baisse de la fécondité. Les démographes et les économistes anticipent la crise depuis plusieurs décennies. Cette crise se caractérise par deux phénomènes. Le premier est le rapport de dépendance (population trop jeune ou trop âgée pour travailler par rapport à la population active) qui augmente de façon substantielle en l'espace de deux décennies ce qui alourdit les charges de l'État et le fardeau fiscal des contribuables. Le second est caractérisé par les départs massifs de travailleurs à la retraite qui ne sont pas remplacés par l'arrivée de nouveaux travailleurs sur le marché du travail. Et c'est dans ce contexte que la hausse des seuils migratoires est devenue, en apparence, une solution attrayante. En bref, pour régler des problèmes économiques aux origines démographiques, nous avons

collectivement choisi une solution démographique d'appoint, l'immigration, sans régler le problème à la source, soit la fécondité et l'augmentation du nombre d'années où les travailleurs seront à la retraite. Nous exposerons ainsi les limites de cette solution, mais aussi la conséquence désastreuse à long terme sur le poids démographique de la majorité canadienne-française.

2.1. Économie et démographie

Évolution de la Pyramide des âges

L'étude de la pyramide des âges du Québec (Institut de la Statistique du Québec, 2022a) permet d'identifier une dynamique de vieillissement accéléré de la population. Celle-ci se manifeste principalement par l'augmentation de la population québécoise de 65 ans et plus : entre 2002 et 2022, celle-ci a augmenté de 85% (contre 8% pour la population de 20 à 64 ans) pour atteindre plus de 1,8 million d'individus. Selon les projections, d'ici 2032, ce segment de population devrait augmenter encore de 29%, à mesure que les Québécois issus de la génération du Baby-Boom - allant de 1946 à 1966 selon l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ) - continuent de prendre leur retraite. En 2022, un peu moins de la moitié de cette génération avait atteint les 65 ans. En 2032, le 1,1 million d'individus restants l'aura atteint. Ce sera plus d'un Québécois sur quatre qui fera partie de ce groupe d'âge, contre 13% en 2002 et 21% actuellement.

À l'autre extrémité, la population âgée de 15 ans et moins a vu son poids démographique diminuer, passant de 19% en 2002 à 17% en 2022. Il en est de même pour celle âgée de 16 à 25 ans, qui a vu le sien diminuer de 13% à 11%. Selon les projections, les poids de ces deux catégories devraient rester stables d'ici 2032, à 16% et 12%. L'évolution de la population québécoise par groupe d'âge est représentée par la figure 1. La pyramide des âges pour la population québécoise est présentée en Annexe A.

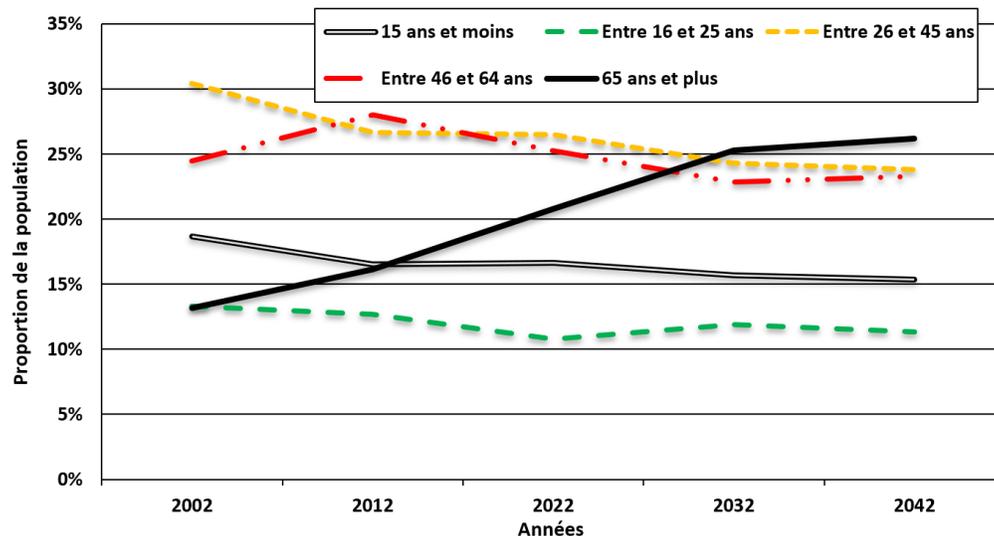


Figure 1. Répartition de la population québécoise par groupe d'âge (2002-2042). Calculé à partir des données de la pyramide des âges de l'Institut de la Statistique du Québec (2022a)

La natalité reste, pour sa part, plutôt faible au Québec, avec un taux inférieur à 10 naissances par 1000 habitants (Paquette *et al*, 2023), et un indice synthétique de

fécondité aux alentours de 1,5 enfant par femme – ce qui reste largement inférieur au seuil de renouvellement de 2,1.

Conséquemment à cette dynamique de vieillissement et de faible natalité, l'accroissement naturel de la population québécoise s'est établi en 2022 à 2 300 (ISQ, 2023a) – soit 80 700 naissances pour 78 400 décès. Selon les projections, cet indicateur devrait devenir négatif d'ici moins d'une décennie.

Évolution du poids de la population à charge (rapport de dépendance)

Si le rapport de dépendance était faible entre les années 1980 à 2010, il est prévu que ce rapport augmentera rapidement entre 2010 et 2030. Puisque le rapport de dépendance a une incidence directe sur les charges de l'état et sur la main d'œuvre disponible en proportion de la population, la hausse de ce rapport attribuable au vieillissement de la population constitue une problématique pour les finances publiques et pour les employeurs.

En 2010, Statistique Canada, a publié des projections démographiques qui démontrent que pour des scénarios de croissance faible, moyenne, ou forte, l'évolution du rapport de dépendance suit la même tendance. Ces scénarios de croissance démographiques combinent des jeux d'hypothèses concernant les seuils migratoires et la fécondité. Le rapport de dépendance passera de 0,44 en 2009 et oscillera autour 0,65 en 2036 (Statistique Canada, 2010) pour le Canada. Un scénario de forte croissance démographique rehausse le rapport à 0,66 et un scénario de faible croissance abaisse ce taux à 0,64. Le Québec suivra une évolution très similaire. On constate que des scénarios de faible ou de forte croissance démographique ont une incidence très faible sur l'évolution du rapport de dépendance tel que le montre la figure 2 ci-bas (originellement figure 3.11), recopié de Statistique Canada.

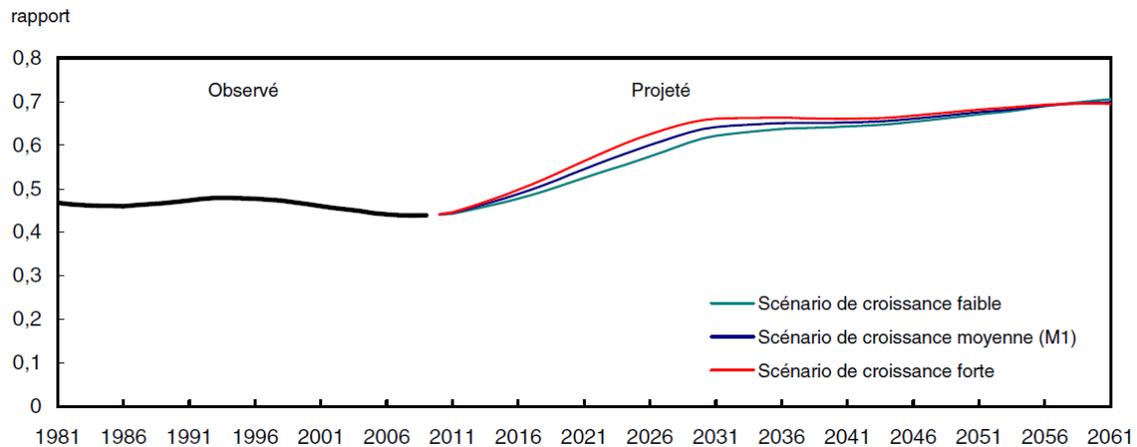


Figure 2. Rapport de dépendance démographique observé (1981 à 2009) et projeté (2010 à 2061) selon trois scénarios, Canada

Quand on refait l'analyse pour le Québec, en ne faisant varier que les seuils migratoires, on observe le même phénomène. Le chercheur indépendant Charles Gaudreault a réalisé des projections pour le Québec pour la plage temporelle de 2014 à 2061 pour trois scénarios : 0 immigrant par ans, 50 000 immigrants par an et 100 000 immigrants par ans (Gaudreault, 2021). Alors que le rapport de dépendance était de 0,47 en 2014, il atteindra 0,74, 0,70 et 0,66 en 2036 pour les scénarios de 0, 50 000 et 100 000 immigrants par ans.

À long terme (en 2061), ce rapport se stabilise à 0,82, 0,72 et 0,66 pour ces trois scénarios respectifs.

On tire alors quatre conclusions. Premièrement, tous les scénarios montrent que le rapport de dépendance se stabilise à long terme. Deuxièmement, l'immigration n'empêche pas le rapport de dépendance de croître de 53% de 2014 à 2061 (scénario moyen). Troisièmement, augmenter les seuils de 50 000 à 100 000 immigrants par ans atténuera cette hausse de 13% (40% au lieu de 53%). Troisièmement, si l'immigration était réduite à zéro entre 2014 et 2061, la croissance du rapport de dépendance serait amplifiée de 21% (74% au lieu de 53%). Les projections de Gaudreault sont présentées dans la figure 3 ci-dessous.

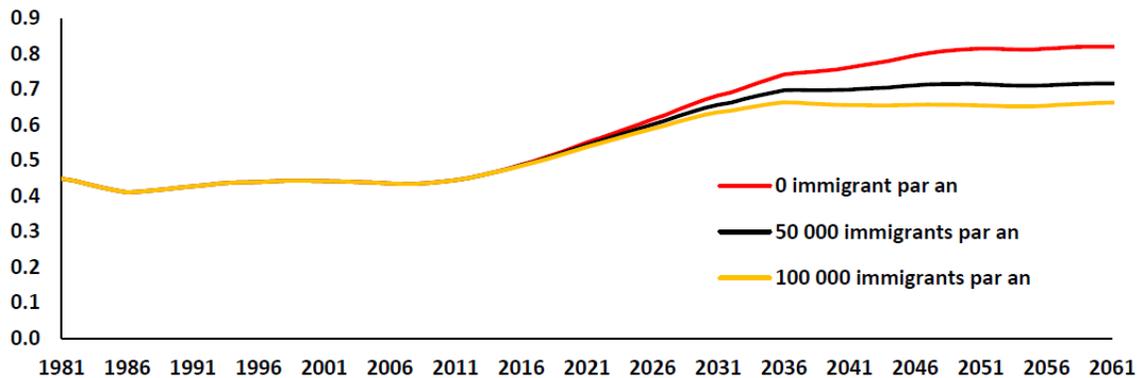


Figure 3. Rapport de la population dépendante sur la population active pour des seuils migratoires différenciés à partir de 2014 (0, 50 000 et 100 000 immigrants par an) pour la population québécoise (Gaudreault, 2021).

En 2000, l'Organisation des Nations Unies a déposé un rapport intitulé « Les migrations de remplacement : S'agit-il d'une solution au déclin et au vieillissement des populations ? ». L'exercice a permis de conclure que les volumes d'immigration requis pour maintenir constant le rapport de dépendance des pays développés sont totalement irréalistes. À titre d'exemple, entre 1995 et 2050, il faudrait 5,15 milliards d'immigrants au total pour la Corée du Sud afin de maintenir ce rapport constant (Organisation des Nations Unies, 2000).

Impacts sur le marché du travail

Avec cette dynamique de vieillissement de la population, se crée un déséquilibre sur le marché du travail. Selon Homsy (cité dans Radio-Canada, 2023a, 01:35) ce sont ainsi plus de 100 000 personnes qui partent à la retraite annuellement alors que seulement 40 000 postes peuvent être comblés par les jeunes entrants. Dans un tel contexte, l'idée que plus d'un million de travailleurs expérimentés ne quittent leur emploi d'ici 2032 a de quoi inquiéter. Cela est d'autant plus problématique considérant que la population en emploi ne représente qu'un total de 4,4 millions de Québécois, auxquels on peut ajouter 200 000 chômeurs pour obtenir une population active de 4,6 millions en 2022 – les taux d'emploi et d'activité s'établissant ainsi à 61,5% et 64,3% (ISQ, 2023b). Le taux de chômage s'établit pour sa part à 4,3% – comparativement à un taux historique de 9,8% (Statistiques Canada, 2018).

Ce déséquilibre a pour conséquence de créer un phénomène de pénurie de main-d'œuvre. Si celui-ci se répercute de manière généralisée, avec un taux moyen de postes

vacants de 4,9% au premier trimestre de 2023, il apparaît toutefois affecter particulièrement certains secteurs – les services d'hébergement et de restauration ayant le taux le plus élevé à 7,5%, suivi de près par les services de santé et d'assistance sociale à 7,1% et les autres services à 6,9%. En effectifs, ce sont les secteurs de la santé (40 000), de la fabrication (22 000), de l'hébergement-restauration (21 000) et du commerce de détail (21 000) qui sont les plus affectés et représentent à eux seuls plus de 54% de l'ensemble des postes vacants (ISQ, 2023c). De même, il faut noter que les postes recherchés sont majoritairement peu qualifiés – 51% requérant un Diplôme d'études secondaires ou moins, et 58% ne requérant aucune expérience de travail – et offrent des salaires inférieurs à la moyenne. La rémunération offerte dans les postes vacants s'établit en moyenne à 24,65\$ (ISQ, 2023c) contre une rémunération moyenne de 30,96\$ dans la population québécoise (ISQ, 2023d) – les trois secteurs offrant les plus faibles rémunérations horaires étant ceux de l'hébergement-restauration (15,95\$), du commerce de détail (18,80\$) et des arts, spectacles et loisirs (19,60\$) (ISQ, 2023e).

2.2. Dénatalité et immigration

Un problème connu de longue date

Cette pénurie de main-d'œuvre n'est pas une surprise. Le vieillissement de la population et la dénatalité étaient des phénomènes largement prévisibles ; et l'alerte avait été lancée à plusieurs reprises au cours des dernières décennies (Le Monde, 1988 ; Duchesne, 2000 ; Ministère des Finances, 2009). Afin de renverser la tendance, le Gouvernement du Québec a tenté plusieurs mesures : citons notamment les « bébé-bonus » de 1988, les « Garderies à 5 dollars » en 1998 (Fillion, 2017) et le Régime québécois d'assurance-parentale depuis 2006 (Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2021).

Si ces mesures ont permis de rehausser légèrement l'indice synthétique de fécondité jusqu'à atteindre 1,73 enfants par femme (Paquette *et al.*, 2023) (les bébés-bonus ayant entraînés selon Milligan (cité dans CBC, 2001) une hausse de 10% de la natalité); il faut toutefois remarquer que ces hausses n'ont été, la plupart du temps, que passagères (et que l'effet de certaines sur la natalité reste débattu (FCEI, 2010)). Ainsi, force est d'avouer que malgré des efforts sincères, les mesures natalistes mises en place n'ont pas permis de pallier durablement notre manque de natalité. Or, les turbulences que nous vivons actuellement sont la conséquence directe des centaines de milliers de naissances qui n'ont pas eu lieu dans les dernières décennies. Si ce phénomène est largement répandu dans les pays occidentaux, cela n'en reste pas moins particulièrement problématique de ne pas avoir su trouver les moyens requis pour rehausser durablement notre accroissement naturel.

Une solution de court terme devenue permanente

Alors même que nous n'avons pas su rehausser durablement notre accroissement naturel, nous nous sommes reposés de plus en plus sur l'immigration internationale. Présentée comme une solution miracle contre la pénurie de main-d'œuvre, elle est tranquillement devenue la solution de facilité, la solution de court terme, la solution permettant de reléguer à l'arrière-plan notre situation démographique hautement préoccupante.

De solution temporaire pour pallier notre déclin démographique, elle s'est transformée en solution permanente, responsable aujourd'hui de la quasi-totalité de notre accroissement

de population (ISQ, 2023a). Elle a vu ses seuils augmenter à de nombreuses reprises jusqu'à faire de nous l'un des États avec les niveaux d'immigration par habitant les plus élevés au monde, et l'un des États avec le plus d'immigrants établis : la population immigrante reçue depuis 20 ans représente actuellement un Québécois sur dix si on exclut la rétention des immigrants du calcul.

2.3. Une solution inefficace

Une solution inefficace contre le vieillissement de la population

Or, il est aujourd'hui évident que l'immigration ne règle pas le vieillissement de la population. Là encore, cela ne doit pas être une surprise : elle ne pouvait simplement pas jouer un tel rôle. Comme nous l'avons vu, peu importe les scénarios d'immigration, notre problème structurel demeure. Il n'existe tout simplement pas de seuil d'immigration réaliste et envisageable permettant de renverser la tendance au vieillissement de la population québécoise. Statistique Canada mentionne, d'ailleurs, que « bien que l'immigration ne puisse pas empêcher le vieillissement de la population, elle permet de rajeunir l'ensemble de la population du Canada (Statistique Canada 2022a) ». Et à ce sujet, l'effet de rajeunissement est négligeable. Le démographe Guillaume Marois note que l'immigration de 1971 à 2006 n'a pas été en mesure de rajeunir la population québécoise de manière significative. Pour un scénario sans immigration pour cette période, Marois calcule que l'âge moyen des Québécois serait de 41 ans alors que l'âge moyen réel en 2006 était de 40 ans (Dubreuil et Marois 2011) ; bref 35 ans d'immigration n'auront eu pour effet que de rajeunir la population d'un an. Pis encore, l'immigration actuellement reçue au Québec tend à contribuer à l'accélération de notre vieillissement. En effet, non seulement nos immigrants ne repartent pas dans leur pays une fois atteint l'âge de 65 ans, mais en plus nous recevons un nombre croissant d'immigrants âgés (ISQ, 2022b).

Une solution inefficace contre la pénurie de main-d'œuvre

De même, il est aujourd'hui évident que l'immigration ne règle pas la pénurie de main-d'œuvre : nous augmentons continuellement les seuils alors même que celle-ci ne se résorbe pas. Elle reste néanmoins présentée comme une solution rapide et imparable à nos problèmes ; le Conseil du patronat exigeant ainsi 100 000 immigrants par année (CPQ, 2022, p. 6) – tout cela alors même que nous recevons déjà des niveaux largement supérieurs à la moyenne occidentale.

Pourtant, selon Homsy (cité dans Radio-Canada, 2023a, 04:10), même si l'on doublait le nombre d'immigrants reçu par année, il n'y aurait pas de résorption de la pénurie de main-d'œuvre. Encore une fois, il importe de rappeler que l'immigration n'améliore en rien la situation structurelle qui est à l'œuvre, car elle n'affecte pas les déterminants profonds de notre faible accroissement démographique naturel.

Dans le meilleur des cas, l'immigration ne permet que de freiner ou d'atténuer la rapidité avec laquelle cette pénurie de main-d'œuvre se propage dans notre économie. S'il y a effectivement des craintes à ce que ce phénomène se produise trop rapidement et cause des bris de services délétères, il n'en reste pas moins que cette mesure reste largement inefficace. Tout juste, l'immigration permet-elle de soulager des effets immédiats (Fortin, cité dans Bendali, 2022). De même, il ne faut pas oublier que l'entrée d'immigrants mène à une augmentation de la demande de biens et services (Fortin, cité dans Bendali, 2022),

et notamment de logements (Banque Toronto-Dominion, cité dans Desrosiers, 2023) ; ce qui peut empirer la pénurie dans certains secteurs, y compris en construction. Cela est d'autant plus problématique que le pire de la pénurie de main-d'œuvre est devant nous et qu'il est donc impératif de prendre des mesures permettant de corriger durablement celle-ci.

Une solution inefficace pour combler contre notre écart de richesse

L'immigration ne règle pas non plus notre écart de richesse avec les États voisins (Homsy, cité dans Radio-Canada, 2023a, 02:50). Si l'ajout d'immigrants augmente mécaniquement le Produit intérieur brut (PIB), avec une augmentation du nombre de consommateurs, ce n'est pas le cas du PIB par habitant (El-Assal *et al.*, 2019) ou du niveau de vie (Bérubé, 2023) – qui, eux, diminuent. Or, c'est bien ce type d'indicateur qui compte. L'immigration se doit d'enrichir collectivement les Québécois déjà présents, et non pas de les appauvrir. Or, selon Doyle, Skuterud et Worswick (cités dans Vailles, 2023), elle tend au contraire à appauvrir les nationaux.

Les effets économiques sont loin de faire consensus dans la littérature. Pour Skuterud (cité dans St-Pierre, 2023), l'immigration tend à créer une pression à la baisse sur les salaires des nationaux, et tend également à affaiblir la productivité de l'économie nationale. C'est également ce qui avait été observé par les chercheurs Abdurrahman Aydemir de Statistique Canada et George J. Borjas de Harvard. Aydemir et Borjas avaient observé que chaque augmentation du bassin de main-d'œuvre de 10% avait pour effet de faire chuter les salaires de 4% pour le Canada, les États-Unis et le Mexique entre 1960 et 2000 (Aydemir et Borjas, 2006; Radio-Canada 2007).

De même, l'immigration peut avoir des coûts importants sur le trésor public. Une augmentation majeure de la population immigrante se traduirait par des hausses de besoins en Santé et en Éducation (Fortin, cité dans Bendali, 2022), mais également à des dilemmes quant à nos infrastructures publiques et énergétiques qui n'ont pas été conçues pour supporter une aussi grande demande. À titre d'exemple, le ministère des Finances du Danemark a constaté que la contribution nette des immigrants aux finances publiques était négative pour les immigrants aux origines non occidentales (The Economist, 2021; Ministère des Finances du Danemark, 2018), voire Annexe B. Toutes ces pressions réduiront les moyens disponibles aux investissements consacrés à la réduction de notre écart de richesse. Si encore, il s'agissait d'une solution durable, cela pourrait être un mal acceptable; mais comme nous l'avons vu, il n'en est rien.

2.4. Une solution loin d'être inoffensive

Au cours des deux dernières décennies, de janvier 2003 à janvier 2023, le Québec a accueilli 965 308 d'immigrants permanents (Statistique Canada, 2023a) soit 11% de sa population au 1er juillet 2022 (Statistique Canada, 2023b). Le tableau de l'Annexe C présente l'immigration permanente sur une base annuelle tirée des tables 17-10-0040-01 de Statistique Canada pour la plage 1946 à 2023.

Le fait que le Québec eut massivement recours à l'immigration dans le passé est indiscutable. Considérant les volumes d'immigrants passés, deux questions viennent rapidement à l'esprit.

- I. Un des arguments forts des hausses des seuils migratoires est que cette immigration devrait régler nos problèmes de vieillissement de la population et de pénurie de main-d'œuvre. Si les volumes d'immigrations que nous avons reçus au cours des dernières décennies n'ont pas réglé ces problématiques en 2023, quel espoir avons-nous que les volumes d'immigrants d'aujourd'hui régleront les pénuries dans 10 ou 20 ans? Cette thématique a été développée dans les sections 2.1 à 2.3 du présent mémoire.
- II. Les volumes d'immigrants n'étant pas négligeables, on constate que la population d'origine étrangère croît significativement à chaque décennie dans la population québécoise. Ainsi, on se demandera quel sera l'effet de nos seuils migratoires passés et futurs sur le poids démographique de la majorité canadienne-française. Cette thématique sera développée dans la présente section.

Une solution qui érode la majorité canadienne-française

En 1971, les données de recensement montrent que les Québécois d'ascendance française formaient 79% de la population québécoise (Statistique Canada, 1974).

En 1987, le fondateur du département de démographie, Jacques Henripin, prévoyait qu'entre 23,6 et 33,2% de l'ascendance des Québécois de l'an 2081 proviendrait des Québécois de 1981 si le Québec décidait d'avoir recours à l'immigration pour stabiliser sa population ou la faire croître considérant un indice de fécondité de 1,6 enfant par femme (Henripin et Pelletier, 1987). On comprend donc qu'entre 66,8 et 76,4% de l'ascendance des Québécois de 2081 sera d'origine immigrante. Le déclin de l'ascendance des Québécois de 1981 dans la population est présenté à l'Annexe D.

En 2022, Statistique Canada présente des projections démographiques pour la période entre 2016 et 2041; celles-ci montrent que la population Québécoise d'origine immigrée de 1^{re} et 2^e génération passera de 23,8% en 2016 à 38% en 2041, un gain de 14,2% en 25 ans. Durant le même intervalle, les minorités visibles passeront de 12,8 à 26,6% entre 2016 et 2041, un gain de 13,8% en 25 ans (Statistique Canada, 2022b). Si en 2016, les minorités visibles formaient 18,7% de la population québécoise âgée de 0 à 14 ans, elles formeront 35,6% de la population québécoise en 2041, un gain de 16,9%. Les données de Statistique Canada démontrent clairement que le visage de la population québécoise se transforme de manière fondamentale. Les données de Statistique Canada ont été portées en graphique et publiées dans un article de l'Action Nationale que nous avons recopiée dans la section suivante (figure 5).

En 2020 le chercheur indépendant Charles Gaudreault a publié des résultats de projections pour l'horizon 1971 à 2050 dans lesquels la thématique du déclin de la majorité canadienne-française est spécifiquement étudiée. Il a montré que l'ascendance canadienne-française dans la population québécoise passera de 79% en 1971 à 64% en 2014 et que celle-ci glissera sous les 45% en 2050. Le point de bascule sous lequel la population québécoise d'ascendance canadienne-française passe sous les 50% est l'année 2042 (Gaudreault, 2020). L'auteur démontre que les seuils migratoires ont un impact beaucoup plus marqué sur le déclin de l'ascendance canadienne-française que la baisse des niveaux de fécondité. La figure 4 des travaux de Gaudreault est recopiée ci-dessous.

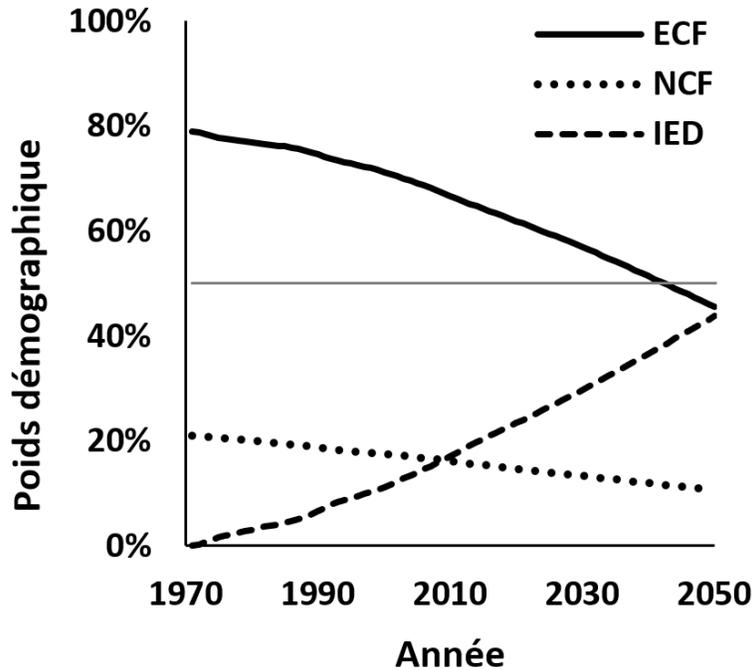


Figure 4. Poids démographique pour l'ethnie canadienne-française (ECF ; ligne continue), les non-Canadiens français présents avant 1971 et leurs descendants (NCF; ligne pointillée), les immigrants arrivés après 1971 et leurs descendants (IED; ligne discontinue).

Il est indéniable que le déclin de la majorité canadienne-française a pour cause principale des seuils migratoires très élevés même si les seuils de fécondité québécois sont sous le seuil de renouvellement. Même si la fécondité devenait le facteur principal permettant le renouvellement de la population, la majorité canadienne-française continuerait de décliner rapidement. Gaudreault a d'ailleurs vulgarisé ce phénomène via un exemple très simple présenté en Annexe E (Gaudreault, 2023).

Une solution qui érode les majorités historiques ailleurs en Occident

La majorité canadienne-française n'est pas la seule à décliner à cause de seuils migratoires élevés. La plupart des pays occidentaux sont aux prises avec de faibles seuils de fécondité (moins de 2,1 enfants par femme) et des seuils migratoires élevés qui font reculer le poids démographique de leur majorité historique.

Il est intéressant d'observer ce qui se passe au Canada alors que les seuils migratoires sont deux fois plus élevés que ceux du Québec. Il en résulte que le déclin de la majorité canadienne-anglaise au Canada est beaucoup plus avancé que le déclin démographique québécois. Dès 2036, la moitié de la population canadienne sera composée d'immigrants de 1^{re} et 2^e génération selon des projections de Statistique Canada publiée en 2017 (Morency, Malenfant et Maclsaac, 2017).

D'autres projections publiées plus tôt en 2015 pour la période de 2006 à 2106 ont montré que la population canadienne de 2106 sera largement composée d'immigrants et de leurs descendants arrivés après 2006. Les Canadiens de 2106 auront entre 12,1 et 37,5% de leur ascendance en provenance de Canadiens de 2006 (Dion *et al*, 2015). En 2022, Statistique Canada présente des projections démographiques selon lesquelles la

population canadienne d'origine immigrée passera de 40% en 2016 à 52,4% en 2041 (Statistique Canada, 2022b).

Durant le même intervalle, les minorités visibles passeront de 22,2 à 41% entre 2016 et 2041 (Statistique Canada, 2022b). Si en 2016, les minorités visibles formaient 27,5% de la population canadienne âgée de 0 à 14 ans, celles-ci formeront 47,4% de la population canadienne de ce groupe d'âge en 2041. La figure suivante (figure 5), recopiée de la revue l'Action Nationale, présente les données de projections de Statistique Canada pour le Québec et le Canada pour la plage 2016 à 2041 (Gaudreault, 2022).

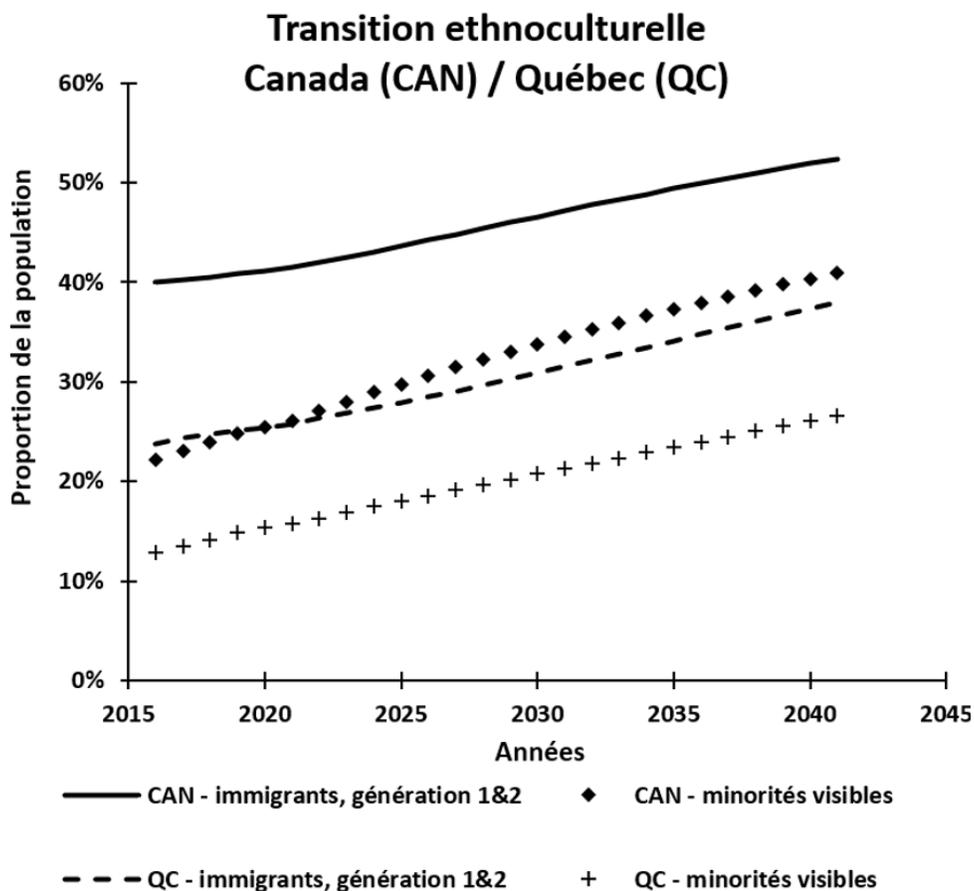


Figure 5. Proportion des minorités visibles et proportions de la population immigrantes (1re et 2e génération) au sein de la population québécoise et Canadiennes. Graphique produit à l'aide des tableaux provenant des projections de Statistique Canada.

Ailleurs en Occident, le même phénomène a été observé. Face à des seuils migratoires élevés et à une faible fécondité, les majorités historiques s'érodent en quelques décennies aux États-Unis (Smith et Edmonston, 1997; Ortman et Guarneri, 2009), en Angleterre (Coleman, 2010; Reese *et al*, 2016) et en France (Tribalat, 2015; Lê, Simon et Coulmont, 2022). Le déclin anticipé pour les majorités historiques des pays précédemment nommés est présenté dans l'Annexe F.

Une pression importante pour la hausse des seuils migratoire?

Il est indéniable que plusieurs acteurs politiques, économiques et sociaux exercent une pression considérable pour que le Québec et le Canada augmentent leurs seuils migratoires. Prenons par exemple *L'initiative du Siècle* ou *Century Initiative* dont le projet est d'avoir recours à l'immigration pour faire croître la population canadienne à 100 millions d'habitants pour 2100. Alors que les seuils migratoires prévus par le gouvernement Trudeau sont en phase avec les recommandations du *Century Initiative*, ceux du Québec sont loin derrière. Si le Québec devait embrasser le projet, la population québécoise atteindrait 21 millions d'habitants en 2100 pour maintenir son poids démographique dans la Confédération canadienne. Considérant que l'ascendance française au Québec était de 64% en 2014 (Gaudreault, 2020) pour une population de 8 150 183 habitants (Statistique Canada, 2023b), on calcule par une règle de trois que l'ascendance française déclinerait à 25% de la population québécoise en 2100 pour une population de 21 millions d'habitants en prenant l'hypothèse que les Québécois d'ascendance française auraient 2,1 enfants par femme (hypothèse de population constante). Évidemment, la fécondité des Québécois d'ascendance française est inférieure à 2,1 enfants par femme et leur représentativité serait bien inférieure à 25% dans un Québec de 2100 qui aurait suivi les recommandations du *Century Initiative*. Pour la décennie 2020 à 2030, le *Century Initiative* recommande des seuils autour de 450 000 immigrants permanents par an pour le Canada, ce qui revient à 94 500 immigrants par an pour le Québec. Or, différents acteurs ont mis de la pression pour que Québec augmente ses seuils migratoires dans une fourchette allant de 70 000 à 100 000 immigrants permanents par an.

Considérant le déclin de la majorité canadienne-française présenté précédemment, il est hautement problématique pour une petite nation désirant préserver ses traits culturels, linguistiques, et identitaires de céder à la pression de différents lobbys qui souhaitent augmenter les seuils migratoires.

2.5. Le besoin de mesures structurantes

Nous avons donc remarqué l'existence d'un phénomène de vieillissement de la population, et avons noté que cela comporte plusieurs conséquences graves pour notre situation économique et démographique. Nous avons également constaté que les diverses mesures prises jusqu'à présent se sont avérées, malheureusement, largement inefficaces. C'est notamment le cas des politiques visant à présenter l'immigration comme la solution à préconiser. Celle-ci ne règle ni le vieillissement, ni la pénurie de main-d'œuvre, ni même notre écart de richesse – et absolument rien ne laisse croire que cette tendance se renversera. En se reposant massivement sur ce mirage présenté en panacée, le Québec a perdu de nombreuses occasions de s'attaquer aux causes profondes du déséquilibre en jeu. En s'attaquant aux symptômes les plus immédiats plutôt qu'aux phénomènes sous-jacents, il a ainsi laissé la situation perdurer et s'empirer.

Or, nous avons également constaté que, si l'immigration ne règle aucunement nos problèmes, elle entraîne, en plus, une diminution importante du poids démographique de la majorité canadienne-française. Cela veut donc dire que l'inaction a un coût : ne pas régler nos problèmes structurels reviendrait à condamner ce poids démographique à diminuer. Alors même que celui-ci descendra sous la barre des 60% d'ici la fin de l'année,

et que, si rien n'est fait, il passera sous les 50% d'ici moins de deux décennies; il importe de réagir vigoureusement et lucidement.

Rappelons ce qui est en jeu : notre survie démographique et notre prospérité économique dans la suite du XXI^e siècle et au-delà. Il est question de notre avenir, de celui de nos enfants et de nos petits-enfants. Il est question de la survie de l'identité nationale québécoise et du maintien du niveau de vie de la population québécoise.

Le problème étant structurel, les solutions doivent être structurantes. Il y a une responsabilité collective de prendre aujourd'hui les mesures nécessaires pour régler durablement la menace qui nous guette. Il faut réfléchir à long terme, réfléchir de manière multidimensionnelle. Il y a une responsabilité de proposer aujourd'hui des pistes permettant de s'assurer que ce dilemme ne fasse pas partie des angoisses de nos enfants. C'est ce que nous faisons dans la suite de ce document.

3. SOLUTIONS PRÉCONISÉES

Précisons tout de suite qu'il n'y a pas de solution miracle à la problématique établie. Si le problème n'a pu être corrigé par les gouvernements antérieurs, c'est bien parce qu'il est éminemment complexe. Toutefois, la complexité et la difficulté ne sont aucunement des motifs valables pour reculer lorsqu'il est question de l'avenir du Québec. Ainsi, nous proposons une approche multidimensionnelle visant à agir sur tous les fronts possibles, en même temps, et à remettre en question des éléments fondamentaux de notre structure économique, sociale et sociétale – cela avec pour objectif d'obtenir des résultats durables dans un avenir relativement rapproché.

3.1. Des mesures politiques : Changer de paradigme

La première chose à faire est de reconnaître les faits. Reconnaître que l'immigration n'est pas une solution à nos problèmes, et qu'elle peut même devenir un obstacle à leur résolution. Reconnaître que nous faisons face à un défi complexe et que celui-ci doit être considéré comme une priorité majeure, voire absolue, pour l'État québécois et la société québécoise.

Il faut notamment reconnaître le maintien du poids démographique de la majorité canadienne-française comme un objectif existentiel de l'État québécois – et que cela se matérialise par de véritables considérations, notamment en ce qui a trait aux politiques migratoires. Il faut viser à ce que ces politiques soient faites de telle manière à s'assurer que le poids démographique de la majorité canadienne-française reste durablement au-dessus du seuil fatidique des 50% – afin que cette majorité reste... majoritaire.

Dans cette optique, il importe d'établir au plus vite une stratégie nationale visant à réduire durablement notre dépendance à l'immigration – et par le fait même les seuils migratoires annuels. Celle-ci doit énoncer des objectifs clairs et des mesures concrètes. Loin de la simple question des seuils triennaux, il faut plutôt voir les politiques migratoires sur une stratégie de 10, voire de 20, ans qui tient compte des différents aspects jouant tant sur la demande que sur l'offre d'immigration. L'erreur serait de voir la problématique migratoire en silo, alors même qu'elle est hautement dépendante de phénomènes sans liens avec

l'immigration. Le besoin d'immigrants est la résultante de décisions prises ailleurs dans la société. Ainsi, réduire les seuils d'immigration à long terme – comme nous devons impérativement le faire – implique nécessairement de modifier les décisions affectant cette résultante.

3.2. Des mesures économiques : Entrer dans le XXI^e siècle

Les principales motivations visant à accroître les seuils d'immigration sont d'ordre économique. De même, les principales raisons de notre dépendance à l'immigration sont d'ordre économique. Si nous avons vu que l'immigration ne constituait en rien une solution aux considérations économiques, il serait pour autant contre-productif de les rejeter du revers de la main. C'est ainsi que nous proposons plusieurs mesures visant à adapter notre structure économique afin de réduire notre dépendance à l'immigration.

Miser sur la productivité et l'optimisation

Cette dépendance réside principalement dans le fait que l'économie québécoise soit encore dépendante d'une mentalité basée sur la main-d'œuvre bon marché. L'idée étant simple, pendant de nombreuses décennies, la seule ressource économique possédée par la majorité canadienne-française était sa capacité de travail, à bon marché et en grande quantité. Cette force de travail remplissait alors des tâches pour des actionnaires étrangers – d'abord britanniques, puis américains. Au milieu du dernier siècle, une bourgeoisie d'affaires québécoise a su se développer et prendre graduellement le contrôle de l'économie nationale, et ainsi permettre un enrichissement massif de l'ensemble de la société. Toutefois, cela n'a pas fait automatiquement disparaître les anciennes mentalités. Rappelons qu'à la fin des années 1980, il y avait 3 875 chômeurs pour chaque poste vacant au Québec ; contre 0,8 aujourd'hui (Tremblay, cité dans Lepage, 2022).

Ce qu'il faut comprendre c'est que l'idée de « manquer de bras » est nouvelle et insolite au Québec (Fortin, cité dans Radio-Canada, 2022, 04:00). Toutefois, elle est bien réelle, et nous devons nous y adapter. Pour se faire, il importe de changer notre structure économique basée sur cette hypothèse de travail peu cher facilement accessible.

Le maître mot de cette « mise-à-jour » de notre structure économique se doit d'être « optimiser ». De plus, il importe que les pouvoirs publics et la société québécoise dans son entièreté se rende compte qu'il s'agit là, en fait, d'une opportunité formidable de s'enrichir collectivement, en positionnant avantageusement l'économie québécoise.

Devenir un leader des nouvelles technologies

Cela passe d'abord par l'optimisation de nos procédés de production. La pénurie de main-d'œuvre nous oblige logiquement à envisager une diminution de l'intensité de main-d'œuvre de notre économie – et donc conséquemment une augmentation de l'intensité capitalistique de nos entreprises.

Si les changements technologiques apportent de nombreux défis, dans ce cas précis ils présentent des opportunités particulièrement intéressantes dont nous devons nous saisir. Cela passe par des investissements massifs pour adapter nos petites, moyennes, grandes et très grandes entreprises – pour les accompagner et les soutenir dans cette transition.

Nous pouvons, et nous devons, automatiser – pour rattraper notre retard en termes de robotisation (Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, 2022). Nous pouvons, et nous devons, numériser, et miser sur l'intelligence artificielle (Homsy, cité dans Radio-Canada, 2023b) – dont le développement est exponentiel. Au-delà de simplement rattraper et compenser notre retard sur les autres, nous devons agir pour positionner le Québec comme un leader de l'économie numérique et de la production manufacturière de pointe.

Réorienter notre économie vers des secteurs porteurs

Cela passe également par l'optimisation de l'utilisation de nos ressources humaines. Avec moins de travailleurs disponibles, des choix s'imposent. Or, selon plusieurs commentateurs (Vailles, 2018), certains secteurs de l'économie québécoise sont largement moins productifs, efficaces ou même pertinents que d'autres. Il importe donc de prendre des mesures fortes de requalification pour permettre aux employés des secteurs de faible productivité et de faible pertinence de pouvoir facilement transférer leur carrière vers des secteurs de forte productivité et de forte pertinence. Autrement dit, nous devons miser sur les secteurs créateurs de richesse.

La composition de la pénurie de main-d'œuvre actuelle est flagrante. Comme présenté plus tôt, les secteurs de l'hébergement-restauration et du commerce de détail sont largement surreprésentés. Ceux-ci offrent notamment les rémunérations horaires les plus faibles (ISQ, 2023e). Il y a lieu de se questionner sur le niveau de pertinence de ces secteurs. Il n'est pas question de les faire disparaître, mais il importe, comme société, de se demander s'il est optimal que près d'un employé sur cinq œuvre dans ces industries. En effet, selon les données de l'ISQ (2023c), au premier trimestre de 2023, 19% de l'ensemble des postes (soit près de 760 000) étaient liés à ces secteurs – soit presque autant que ceux occupés par les industries primaires et services publics (3%), plus les industries manufacturières (11%), plus celles de la construction (6%) (ISQ, 2023e). Il importe également de noter qu'il s'agit d'industries hautement intensives en main-d'œuvre par rapport à leur PIB : le secteur de l'hébergement-restauration rapporte environ 30 000 dollars (enchaîné de 2012) de PIB par employé et celui du commerce de détail environ 50 000\$; alors que le secteur de la fabrication manufacturière, en comparaison, rapporte près de 110 000\$ par employé (ISQ, 2023e ; 2023f). Ce genre de répartition se doit d'être remise en question dans le contexte où la main-d'œuvre bon marché n'est plus possible au Québec. La figure 7 présentée ci-dessous résume la répartition des postes totaux dans l'économie québécoise.

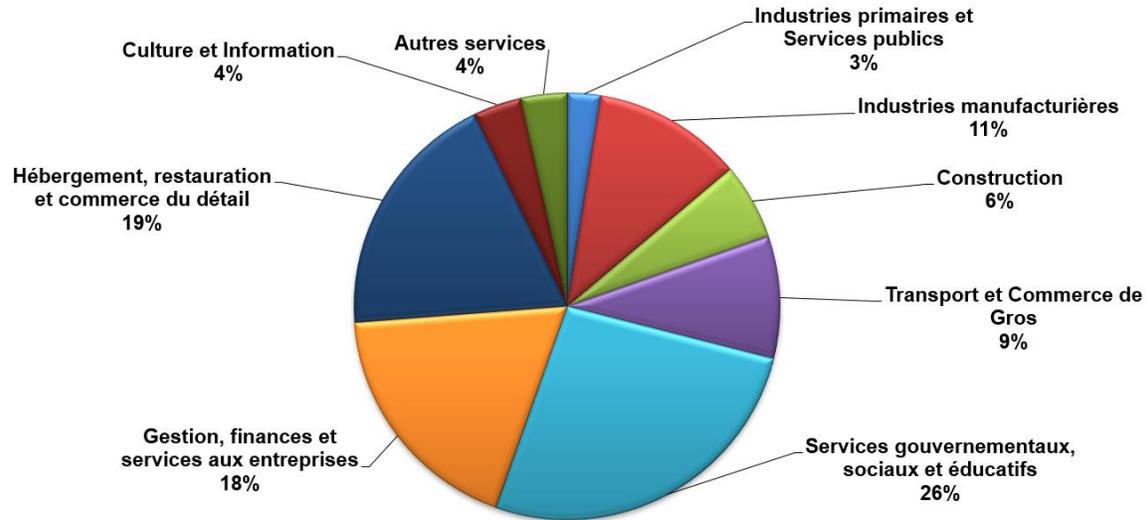


Figure 6. Répartition des postes au Québec au premier trimestre de 2023. Calculé à partir des données de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ, 2023e)

De plus, la requalification est d'autant plus importante que certains secteurs économiques sont appelés à être radicalement transformés par les changements technologiques. Afin d'éviter que des employés tombent en grande quantité au chômage au moment inévitable où la dynamique changera, il importe de mettre en place les mesures requises. Il faut notamment permettre à nos jeunes de se qualifier dans des secteurs d'avenir qui ne sont pas à risque de disparition. Loin de tenter d'éviter ces changements technologiques inévitables, il faut plutôt les embrasser le plus rapidement afin de se positionner avantageusement – et cela passe par une restructuration de la répartition industrielle de notre économie. Il faut être proactif, et non réactif.

L'immigration ne doit pas servir à sauver des secteurs économiques condamnés, par les changements technologiques, et la fin annoncée de la dynamique de main-d'œuvre bon marché. Elle n'a pas à agir comme une bouée de sauvetage pour les entreprises et secteurs incapables de s'adapter au contexte contemporain et n'ayant pas de rôle important sur la richesse nationale. Il faut au contraire accepter cette restructuration afin de libérer des ressources humaines pouvant ensuite être orientées vers les secteurs d'avenir.

Réévaluer notre façon de travailler

En plus des mesures de requalification, l'optimisation de l'utilisation des ressources humaines implique de réévaluer collectivement notre manière de travailler. Cela ouvre la porte sur de nombreux questionnements en lien avec le télétravail, mais également avec la réorganisation des horaires ou même de l'âge minimal de départ à la retraite.

Nous savons qu'il s'agit de sujets délicats. Il est fort probable que des résultats suffisants puissent être obtenus sans nécessairement passer par cette dernière mesure, hautement impopulaire. Néanmoins, il apparaît malgré tout pertinent de la considérer ; puisque ce débat est inévitable à long terme, ne serait-ce qu'à cause de l'augmentation constante de l'espérance de vie.

Miser sur nos régions

Toujours dans une perspective d'optimisation des ressources, il importe de tirer parti des ressources souvent sous-utilisées des régions. En effet, nous avons eu trop tendance, pour des raisons historiques liées à notre statut précaire, à investir sur la métropole montréalaise. Au lieu de mettre une pression à la hausse sur les ressources de celle-ci, le Québec doit miser sur le développement actif des structures économiques de ses régions non-urbaines. Cela nous permettra de réduire notre dépendance économique à la métropole, mais surtout de profiter de ces ressources trop souvent sous-utilisées. En développant ces régions, nous serons à même de les revitaliser, et d'ainsi atténuer l'exode qui s'est toujours fait en direction de Montréal. Il y a des potentialités en région et celles-ci se doivent d'être plus activement développées.

Cela implique de nombreux investissements dans les infrastructures, les entreprises et les centres de recherche afin de développer des pôles de technologies de pointe et de croissance partout au Québec, hors des grands centres, dans des secteurs d'avenir. En misant sur la technologie et l'optimisation, les entreprises dans ces régions seront à même de soutenir de hauts niveaux de productivité sans nécessiter d'augmentation notable de la main-d'œuvre. De plus, cela aura pour conséquence d'améliorer la cohésion des territoires et d'offrir à nos jeunes un plus grand éventail d'opportunités géographiques pour leurs carrières.

3.3. Des mesures sociales : Soutenir les familles et la natalité

Profiter du développement régional

En prenant des mesures fortes pour la revitalisation économique des régions, nous aurons également l'avantage de faciliter le maintien et le développement des familles hors des grands centres. Or, puisque les statistiques démontrent que les seuils de natalité sont largement plus élevés en région que dans les milieux urbains (ISQ, 2023g), ces initiatives de développement économique pourraient permettre de rehausser la natalité québécoise – les jeunes couples n'ayant dès lors plus à s'exiler hors de leur région de naissance, et donc n'ayant plus à répercuter les coûts d'ajustement de ces exodes sur leur décision d'avoir des enfants.

Toutefois, cela implique nécessairement des mesures d'investissements majeurs pour soutenir ces populations – et notamment ces familles – avec de nouvelles infrastructures et équipements publics (infrastructures de transport, infrastructures récréatives et sportives, infrastructures scolaires et médicales, etc.).

Ainsi, nous recommandons l'adoption d'une stratégie nationale pour le développement économique, social et familial des régions. Les trois visions doivent aller de pair et s'organiser avec ce double objectif : faire de nos régions des pôles de croissance et l'endroit idéal pour fonder une famille.

Favoriser la conciliation travail-famille

Au-delà des mesures régionales, il importe de développer d'autres actions, nationales, en ce qui a trait à la conciliation travail-famille. En effet, il faut adapter notre marché du travail à la réalité de couples devant investir temps et efforts sur le développement de leurs

enfants. Cela passe par des mesures de soutien aux entreprises, mais également par un accroissement de l'accessibilité aux garderies. Le télétravail doit être considéré, et il faut permettre aux parents qui font le libre-choix de se consacrer à temps plein à leur développement familial de le faire, en évitant au maximum les stigmates sociaux tout en les soutenant financièrement.

De plus, il faut également ouvrir le débat sur les meilleures manières de compenser ceux qui décident d'avoir des enfants. Si les enfants n'auront jamais de prix, ils ont malgré tout bel et bien un coût : près de 300 000\$ selon des estimations récentes (Noovo Info, 2022). Ce montant est énorme pour les parents ; mais il est infime pour la société par rapport aux bénéfices qu'elle en retire. Dans un contexte de déclin démographique structurel, l'objectif de retrouver un indice synthétique de fécondité supérieur à 2,1 enfants par femme doit être une priorité absolue du gouvernement du Québec. Ainsi, il serait non seulement injuste mais également horriblement contre-productif de laisser les parents encaisser seuls ces coûts énormes. Il existe évidemment déjà certaines mesures visant à réduire ce coût, mais celles-ci sont nettement insuffisantes.

Il faut ainsi ouvrir le débat et ne rien exclure : une bonification des allocations familiales, une augmentation des crédits d'impôts, des traitements préférentiels sur certains programmes contingentés ou encore une majoration des pensions de retraite en fonction du nombre d'enfants. À ceux qui diront qu'il est injuste que ce soit la société qui subventionne les familles, nous rétorquons que l'inverse existe déjà : ceux qui font le « sacrifice » d'avoir des enfants ont nécessairement largement moins d'argent disponible à leur retraite que ceux qui ne le font pas – et ce sont ces derniers qui permettent à la société de profiter abondamment des avantages d'un accroissement naturel de notre démographie. Ainsi, simplement dans une perspective de compenser une injustice, il importe de considérer ces possibles mesures.

L'objectif ultime est simple : aucun couple québécois désireux d'avoir des enfants ne doit faire une croix sur son projet familial pour des raisons financières ou professionnelles. Les enjeux de coûts et de développement de carrière ne doivent être en aucun cas des obstacles pour ceux qui veulent fonder une famille.

Promouvoir l'importance de la famille

Une telle vision serait incomplète sans aborder les mesures visant à faire comprendre à la collectivité l'importance des familles, de la natalité et de la démographie. Il faut parler publiquement de notre situation démographique, du fait que les enfants sont une richesse collective et que la société se doit d'être là pour accompagner les couples qui en veulent. Bref, il faut parler ouvertement de cette injustice et des enjeux qui menacent l'avenir du Québec.

D'autant qu'un accroissement soudain et durable de la natalité viendra nécessairement avec une aggravation de la pénurie de main-d'œuvre à court terme (du fait des congés parentaux) – d'où l'importance des mesures économiques déjà explicitées. Mais cet effet sera temporaire, et de toute façon, ultimement, retourner au-dessus du seuil de remplacement – qui reste une règle mathématique absolue et non-altérable – reste un passage obligatoire si nous voulons régler durablement notre déclin démographique. Ces choses doivent se savoir car la société dans son entièreté doit embrasser ce projet collectif.

Enfin, il importe d'ouvrir le débat quant aux modèles sociétaux que nous voulons donner à nos jeunes. En effet, la perte de repères de ceux-ci est un problème préoccupant, et notre déclin démographique est une occasion parfaite de présenter des modèles sociétaux durables et bénéfiques. Le rôle de la famille, quoiqu'en disent certains, est assurément l'une des caractéristiques primordiales à développer.

3.4. Des mesures migratoires : Favoriser une immigration ciblée et efficace

En ce qui a trait aux mesures migratoires, il importe tout d'abord de reconnaître les faits : si l'immigration a pendant longtemps été une source de richesse pour le développement du Québec, ce n'est factuellement plus le cas aujourd'hui. Les solutions à notre déclin démographique, comme nous l'avons vu, sont nombreuses et multiformes; mais une augmentation des seuils migratoires n'en fait tout simplement pas partie. En fait, le maintien de seuils migratoires élevés serait un obstacle à la mise en place des mesures structurantes dont nous avons besoin, il importe donc de tenir compte de cette réalité.

S'assurer que l'immigration reste la dernière solution, pas la première

Considérant que l'immigration agit comme un obstacle à la mise en œuvre des mesures requises, il importe de la considérer comme une solution sous-optimale et imparfaite devant être utilisée uniquement en dernier recours. Ainsi, avant d'y avoir recours, il importe de s'assurer qu'aucun substitut n'est possible pour faire face à l'enjeu en question.

La pénurie de main-d'œuvre donne à ce sujet une image incomplète car certains groupes de la population – notamment les autochtones, les handicapés, les personnes judiciairisées, les retraités et même les immigrants déjà présents sur le territoire national – sont sous-employés et pourraient – dans de nombreux cas – combler les postes requis, avec des mesures de soutien et d'adaptation de la part des entreprises concernées. De même, nous avons proposé des mesures d'automatisation, de numérisation et de requalification. Celles-ci doivent être considérées avant de penser à l'immigration.

S'assurer que l'immigration reste bénéfique et productive

Si nous pouvons maintenir un accueil pour des raisons humanitaires – en s'assurant que les demandeurs d'asile soient de véritables réfugiés – il faut toutefois reconnaître que notre capacité d'accueil est limitée. Ainsi, il importe que l'immigration non-humanitaire reçue soit réellement bénéfique pour l'économie québécoise et qu'elle agisse réellement de manière à nous enrichir collectivement. L'idée est simple : l'immigration au sens large est néfaste pour nos objectifs structurels, et reste sous-optimale. Toutefois, il existe des exceptions ; et ce sont ces exceptions, et uniquement celles-ci, qui doivent composer nos seuils migratoires – qui doivent malgré tout tendre vers une diminution – ce qui est logique : les exceptions ne sont jamais nombreuses.

Il importe donc que l'immigration reçue, lorsque les substituts ne sont pas envisageables, soit qualifiée, qu'elle serve dans des secteurs prioritaires et que son effet économique mesurable soit largement positif. Il importe également de s'assurer que les gens qui immigreront au Québec fassent d'eux-mêmes les efforts requis pour s'intégrer à notre langue commune, à nos valeurs communes, à notre histoire commune, et au respect du fait que le Québec est avant tout le foyer national de la majorité canadienne-française.

C'est aux immigrants à prendre les mesures nécessaires pour faciliter leur pleine intégration à la société déjà présente.

Dans le cas où les immigrants ne souhaitent pas s'intégrer à la nation québécoise, il leur est possible de retourner dans leur pays à la fin de leur contrat de travail. L'immigration temporaire ne doit pas devenir une filière d'immigration permanente, mais elle peut servir comme moyen sous-optimal lorsqu'il y a des besoins spécifiques dans des secteurs clés de l'économie québécoise et qu'aucune autre solution n'est envisageable. Il n'y a rien de mal à remplir des fonctions spécialisées pendant un temps au Québec puis à retourner dans son pays pour y continuer sa vie. L'immigration définitive n'est pas faite pour tout le monde, et il faut respecter cette réalité. Les immigrants permanents, eux, font le choix de venir s'établir durablement sur plusieurs générations au Québec. Il est donc naturel que cela s'accompagne d'efforts réels et observables, de leur part, afin de réussir leur intégration.

L'immigration doit être rare, elle doit être utile, bénéfique et éphémère. Elle ne doit en aucun cas être vue comme une solution durable à nos changements démographiques et doit être toujours perçue comme une solution sous-optimale.

Miser sur la compatibilité civilisationnelle

Toujours dans cette optique de maximiser les chances d'intégration, il importe que l'immigration, si véritablement elle est nécessaire, soit sélectionnée de manière à réduire les risques d'échecs d'intégration économique, sociale, linguistique et culturelle. Ainsi, nous recommandons de miser en priorité sur l'immigration issue des pays européens francophones (France, Belgique, Suisse). Notons au passage qu'il s'agit des seuls pays dont le niveau de francophonie en pourcentage de la population est supérieur à 65%. En effet, ce n'est pas parce qu'un pays est considéré comme francophone qu'il est factuellement majoritairement francophone : par exemple, l'Algérie n'est francophone qu'à 33% et le Sénégal ne l'est qu'à 26% selon les données de l'Organisation internationale de la Francophonie (2022, p. 28).

Lorsque celle-ci n'est pas suffisante pour pallier les besoins, nous recommandons de miser en priorité sur l'immigration issue des autres pays européens ou encore des États-Unis – pays qui possèdent de nombreuses caractéristiques semblables au Québec selon des critères économiques, sociaux et culturels. En dépit de la question linguistique, rappelons qu'un Québécois est anthropologiquement plus proche d'un Américain de Nouvelle-Angleterre que d'un habitant du Sahel africain.

Lorsque celle-ci est à son tour insuffisante, nous recommandons d'utiliser un maximum de critères vis-à-vis des candidats, afin de maximiser les chances d'obtenir les meilleurs immigrants. Toutefois, lorsque possible, nous devrions tenir compte de la provenance géographique afin de garantir de meilleures chances d'intégration. L'idée n'est pas de limiter notre immigration à ces seules régions, mais simplement de prioriser celle venant de ces régions qui, par leur proximité civilisationnelle, assure naturellement une meilleure chance d'intégration fructueuse – l'immigration provenant d'en dehors de ces régions servant ensuite à combler les postes résiduels.

4. PERSPECTIVES ET CONCLUSION

Le Québec de 2050

Il importe de réfléchir à demain, au futur, à la période où nos enfants vivront les conséquences des politiques décidées aujourd'hui. Le Québec de 2050 doit être un État prospère, un État leader des technologies de pointe. Au lieu de choisir la voie de l'accroissement massif de sa population, il doit avoir choisi la voie des pays scandinaves ou de la Suisse : une population limitée, certes, mais riche et dont l'influence est largement plus élevée que ce que ne lui procure sa taille démographique. Le Québec doit être non seulement l'État fédéré le plus riche du Canada, mais même l'un des plus prospères du continent. Le Québec de 2050 doit avoir maintenu et même augmenté le poids démographique de la majorité canadienne-française. Il doit avoir conservé une immigration faible, avoir mis en place les mesures structurantes et nécessaires pour son économie, et avoir mis en place les mesures natalistes permettant d'accroître durablement la natalité de cette majorité canadienne-française.

Un appel au sens de la responsabilité

Les solutions du XX^e siècle ne sont plus adaptées, compte tenu des changements technologiques. Nous devons absolument en tenir compte et agir en ce sens. En accroissant l'intensité capitaliste de notre économie, en réorientant les ressources vers les secteurs prometteurs et créateurs de richesse, en développant des programmes de soutien aux familles et en reconnaissant collectivement que l'immigration n'est pas la solution, nous arriverons non seulement à surpasser l'obstacle existentiel qui nous menace, mais en plus nous arriverons à le faire de telle manière à nous positionner avantageusement, et nous enrichir collectivement, pour les prochains siècles. Nous en appelons au sens de la responsabilité de la société tout entière. Il y a péril en la demeure, des solutions existent et l'immobilisme n'est simplement pas une option envisageable. Le Québec doit dès maintenant adopter une politique d'immigration durable et responsable pour préparer le futur des prochaines générations.

RÉFÉRENCES

- Aydemir, A., & Borjas G.J. (2006), [A comparative analysis of the labor market impact of international migration : Canada, Mexico, and the United States](#), National Bureau of Economic Research, 1050 Massachusetts Avenue, Cambridge, MA 02138
- Bellerose, P. (2023, 17 mai). [Sondage] [Cibles d'immigration fixées par Ottawa : les Québécois veulent avoir leur mot à dire](#), Journal de Québec
- Bendali, N. (2022, 5 septembre). [La Vérif : l'immigration permet-elle de régler la pénurie de main-d'œuvre?](#), Radio-Canada.
- Bérubé, G. (2023, 25 juillet). [Immigration et niveau de vie ne riment pas](#). Le Devoir.
- Boleda, M. (1990). [Trente mille Français à la conquête du Saint-Laurent](#). Histoire Sociale - Social History, Vol. XXIII, no 45 (mai-May 1990) : 153-177
- CBC News. (2001, 30 janvier). [Quebec birth rate rose with baby bonus: expert](#), Canadian Broadcasting Corporation
- Conseil du Patronat du Québec. (2022). [Livre blanc sur l'immigration : Portrait et solutions](#)
- Charbonneau, H., et al. (1987). Naissance d'une population - Les Français établis au Canada au XVIIe siècle. Paris et Montréal, Presses Universitaires de France, Les Presses de l'Université de Montréal, 1987, p. 124.
- Coleman, D. (2010). [Projections of the ethnic minority populations of the United Kingdom 2006–2056](#). Population and Development Review, 36(3), 441–486.
- Desjardins, B. (2008). [La contribution différentielle des immigrants français à la souche canadienne-française](#). Annales de Normandie, 58^e année, n°3-4, 2008. pp. 69-79;
- Desrosiers, É. (2023, 27 juillet). [La hausse de l'immigration creusera la pénurie de logements](#). Le Devoir
- Dion, P. et al (2015). [Long-Term Contribution of Immigration to Population Renewal in Canada: A Simulation](#). Population And Development Review 41(1): 109–126
- Duchesne, L. (2000). [Rétrospective du 20e siècle : Extrait de La situation démographique au Québec](#), Bilan 1999, Institut de la Statistique du Québec.
- El-Assal, K., et al. (2019). [Seuils d'immigration au Québec: analyse des incidences démographiques et économiques](#), Institut du Québec
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante. (2010). [Le Régime québécois d'assurance parentale - Un gouffre sans fond, craint la FCEI](#), Cision, Canada NewsWire

- Fillion, G. (2017, 28 novembre). [La politique de natalité de la CAQ serait-elle efficace?](#) Radio-Canada
- Gaudreault, C. (2020). [The impact of immigration on local ethnic groups' demographic representativeness: The case study of ethnic French Canadians in Quebec](#), Nations and Nationalism, 20(4), 923-942
- Gaudreault, C. (2021). Analyse : vieillissement versus seuils migratoires, Research Gate, DOI : [10.13140/RG.2.2.26264.32001](#)
- Gaudreault, C. (2022). Projections démographiques et recensement 2021 : La transition ethnoculturelle du Canada, L'Action Nationale, volume CXII, numéro 10
- Gaudreault, C. (2023). Réplique à Michel Paillé – Réponse aux principaux arguments, Research Gate, [10.13140/RG.2.2.35493.68323](#)
- Gouvernement du Québec (1964). Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, tome II: Les structures pédagogiques du système scolaire. A. Les structures et les niveaux de l'enseignement, Québec, Gouvernement du Québec, 1964, aux par. 614 à 622 et Québec,
- Gouvernement du Québec (1966). Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, tome III: L'administration de l'enseignement. A. Diversité religieuse, culturelle, et unité de l'administration, Québec, Gouvernement du Québec, juin 1966, aux par. 184 à 194.
- Henripin, J., & Pelletier, L. (1987). [Trois correctifs à « un quart d'allogène »](#). Cahier québécois de démographie, 16(1), 145–164.
- Institut de la Statistique du Québec. (2022a). [Vitrine statistique sur le vieillissement de la population : Pyramide des âges animée, Québec, 1971-2066](#) [Consulté en ligne]
- Institut de la Statistique du Québec. (2022b). [Immigrants selon le groupe d'âge, Québec, 2011-2012 à 2021-2022](#), Mise à jour le 28 septembre 2022 [Consulté en ligne]
- Institut de la Statistique du Québec. (2023a). [Population et composantes de l'accroissement démographique pour le Québec pour la plage 1971-2023](#), Mise à jour le 25 juillet 2023 [Consulté en ligne]
- Institut de la Statistique du Québec. (2023b). [Caractéristiques du marché du travail, données annuelles, régions administratives et ensemble du Québec, 2006-2022](#), Mise à jour le 3 mars 2023 [Consulté en ligne]
- Institut de la Statistique du Québec. (2023c). [Les postes vacants au Québec au 4^e trimestre de 2022](#), Diffusé le 23 mars 2023 [Consulté en ligne]
- Institut de la Statistique du Québec. (2023d). [Vitrine statistique sur l'égalité entre les femmes et les hommes : Rémunération horaire](#), Mise à jour le 22 juin 2023 [Consulté en ligne]

- Institut de la Statistique du Québec. (2023e). [Nombre de postes vacants, répartition des postes vacants, taux de postes vacants et taux horaire moyen des postes vacants, données trimestrielles non désaisonnalisées, résultats selon diverses caractéristiques, Québec](#), Mise à jour le 22 juin 2023 [Consulté en ligne]
- Institut de la Statistique du Québec. (2023f). [Produit intérieur brut réel par industrie, aux prix de base, données désaisonnalisées et annualisées, Québec, avril 2023](#), Mise à jour le 25 juillet 2023 [Consulté en ligne]
- Institut de la Statistique du Québec. (2023g). [Naissances et taux de fécondité selon le groupe d'âge de la mère, indice synthétique de fécondité et âge moyen à la maternité, par région administrative, 1986-2022 et pour le Québec, 1961-2022](#), Mise à jour le 25 juillet 2023 [Consulté en ligne]
- Joyal, R. (1994). [L'ABC de l'accord Canada-Québec](#), Gouvernement du Canada, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
- Lê, J., Simon, P., & Coulmont, B. (2022). « [La diversité des origines et la mixité des unions progressent au fil des générations](#) », L'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), Insee Première, n.1910, juillet 2022
- Le Monde. (1988, 3 janvier). [CANADA : une mise en garde du premier ministre du Québec " La dénatalité est le pire ennemi de la francophonie ", nous déclare M. Bourassa Un îlot dans l'océan anglophone](#)". Le Monde.
- LePage, C. (2022, 16 novembre). [Les immigrants réclamés comme solution à la pénurie de main-d'œuvre](#), Le Journal de Montréal
- Marsh, J. (2015). [Déportation des Acadiens \(le Grand dérangement\)](#), L'Encyclopédie Canadienne, Consultation en ligne
- Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie du Québec. (2022). [Robotique et automatisation](#), Consultation en ligne
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec. (2021). [Régime québécois d'assurance parentale : Moments marquants](#), Régime québécois d'assurance parentale, Consultation en ligne
- Ministère des Finances du Danemark (2018). [Analyse économique : Contribution nette des immigrants aux finances publiques en 2018](#), Gouvernement du Danemark
- Ministère des Finances du Québec. (2009). [Le contexte démographique du Québec : Horizon 2025](#), Budget 2011, Gouvernement du Québec, ISBN 978-2-550-57835-2
- Morency, J.D., Malenfant, E.C., & MacIsaac, S. (2017). [Immigration et diversité : projections de la population du Canada et de ses régions](#), 2011 à 2036, Statistique Canada, No 91-551-X au catalogue, ISBN 978-0-660-06912-8
- Noovo Info. (2022, 21 juillet). [Avec l'inflation, combien ça coûte élever un enfant?](#)

- Organisation des Nations Unies (2000). [Les migrations de remplacement : s'agit-il d'une solution au déclin et au vieillissement des populations?](#) Division de la Population Département des Affaires économiques et Sociales, Nations Unies
- Organisation internationale de la Francophonie.(2022). [La langue française dans le monde](#), ISBN : 978-2-07-297686-5
- Ortman, J.M., & Guarneri, C.E. (2009). [United States population projections: 2000–2050](#). Washington, DC: US Census Bureau
- Paquette, A. *et al.* (2023). Naissances et fécondité, [Le bilan démographique du Québec 2023](#), Institut de la Statistique du Québec, ISBN 978-2-550-94768-4
- Pilon-Larose, H. (2019, 8 février). [Réforme sur l'immigration : Ottawa dit non à Québec](#), LaPresse
- Radio-Canada. (2007, 25 mai). [L'immigration réduirait les salaires](#), Radio-Canada
- Radio-Canada. (2022, 26 mai). [Immigration : entrevue avec Pierre Fortin](#), Radio-Canada.
- Radio-Canada. (2023a, 9 mai). [Réduire l'écart de richesse Québec-Ontario](#), Radio-Canada
- Radio-Canada. (2023b, 10 mai). [Le Québec face à un retard de productivité, selon Investissement Québec](#), Radio-Canada Première, Tout un matin
- Rees, P. et al. (2016). Population Projections by Ethnicity: Challenges and Solutions for the United Kingdom. *The Frontiers of Applied Demography*, Applied Demography Series 9, Chapitre 18, p.383–408
- Roby, Y. (1987). Les Canadiens français des États-Unis (1860-1900) : dévoyés ou missionnaires. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 41(1), 3–22. <https://doi.org/10.7202/304520ar>
- Smith, J.P., & Edmonston, B. (1997). [The New Americans. Economic, demographic and fiscal effects of immigration](#). Washington DC: National Academy Press.
- Statistique Canada (1974). Recensement du Canada de 1971, [Groupes ethniques de la population par tranches d'âge](#), Catalogue 92-731, Volume 1, partie 4, page 16
- Statistique Canada (2010), [Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires 2009 à 2036](#), Statistique Canada, Produit No 91-520-X au catalogue
- Statistiques Canada. (2018). [Taux de chômage au Québec, janvier 1976 à décembre 2017](#), Le Quotidien, Produit visuel provenant de la base de données
- Statistique Canada (2022a). [Les immigrants représentent la plus grande part de la population depuis plus de 150 ans et continuent de façonner qui nous sommes en tant que Canadiens](#), Le Quotidien, Diffusion : 2022-10-26

Statistique Canada (2022b). Tableau 17-10-0146-01 [Population projetée selon le groupe racisé, le statut des générations, et certaines caractéristiques sélectionnées \(x 1 000\)](#)

Statistique Canada (2023a). Tableau 17-10-0040-01 Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles, [immigrants permanents 1946 à 2023](#)

Statistique Canada (2023b). Tableau 17-10-0005-01 [Estimations de la population au 1er juillet](#), par âge et sexe

St-Pierre, G. (2023, 6 mai). [Plus nombreux, mais moins riches ? : Des économistes remettent en question l'approche d'Ottawa quant à l'immigration](#). Le Journal de Montréal.

The Economist (2021, 18 décembre). [Why have Danes turned against immigration?](#), The Economist

Tribalat, M. (2015). [Une estimation des populations d'origine étrangère en France en 2011](#), Espace populations sociétés, 2015/1-2

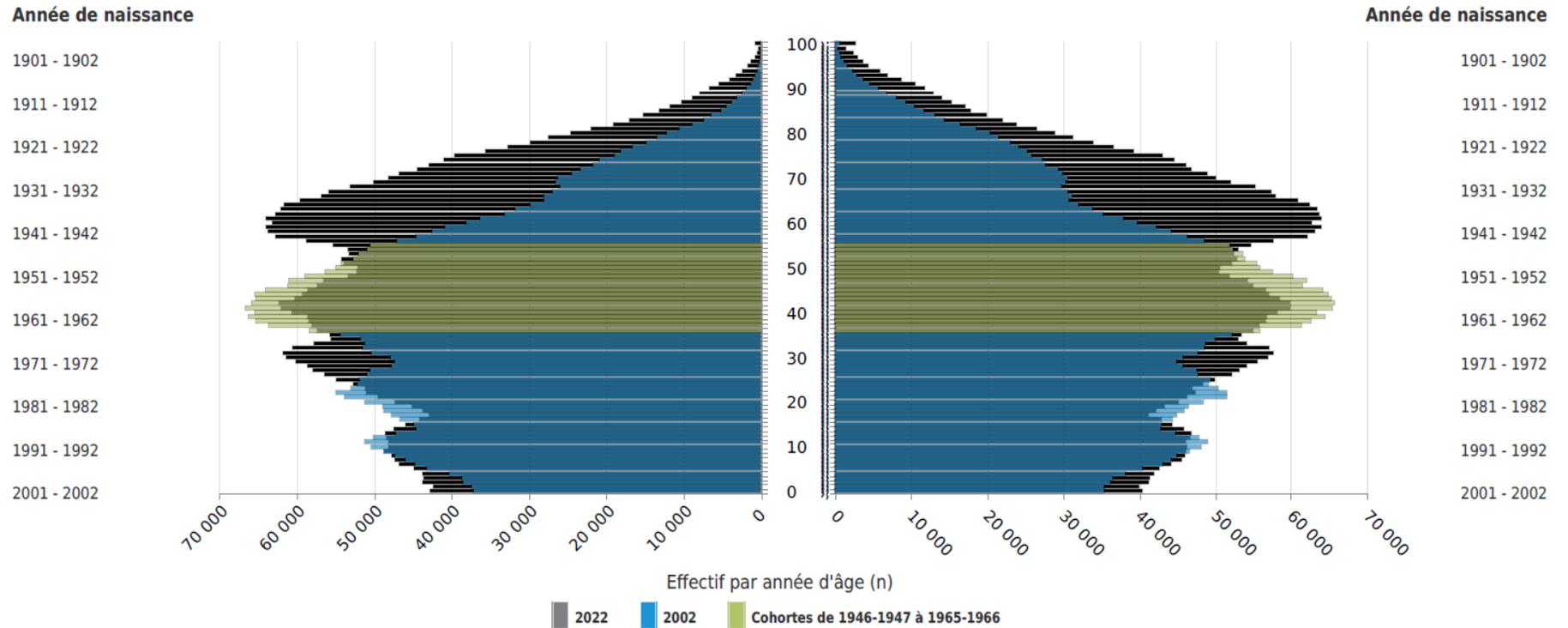
Troper, H. (2022). [Immigration au Canada](#), L'Encyclopédie Canadienne [En ligne]

Vailles, F. (2018, 26 février). [Productivité : le Québec plombé par son secteur mou](#), La Presse

Vailles, F. (2023, 29 juin). [L'immigration aurait appauvri les Canadiens !](#), La Presse.

Vermette, D. (2021). [Franco-Américains](#), L'Encyclopédie Canadienne [En ligne]

ANNEXE A – PYRAMIDE DES ÂGES 2002-2022 POUR LA POPULATION QUÉBÉCOISE

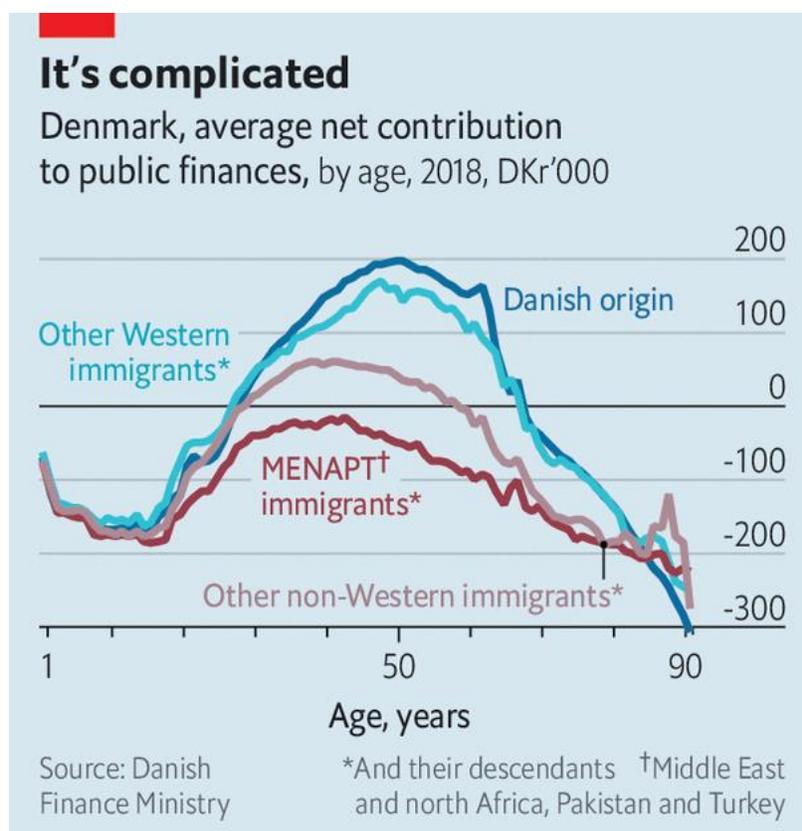


Recopié de l'Institut de la Statistique du Québec

Source : Institut de la Statistique du Québec. (2022a). [Vitrine statistique sur le vieillissement de la population : Pyramide des âges animée, Québec, 1971-2066](#) [Consulté en ligne]

ANNEXE B – CONTRIBUTION NETTE DES IMMIGRANTS AUX FINANCES PUBLIQUES DU DANEMARK EN 2018

En 2021, le ministère des Finances du Danemark a publié un rapport intitulé « Økonomisk Analyse: Indvandreres netto-bidrag til de offentlige finanser i 2018 » (Analyse économique : Contribution nette des immigrants aux finances publiques en 2018) dans lequel il analyse la contribution nette des immigrants au trésor public. En bref, le ministère a calculé que les immigrants d'origines occidentales contribuaient de manière positive au trésor public à hauteur de 7 milliards de couronnes danoises (DDK). À l'inverse, les immigrants du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, de Turquie et du Pakistan représentant un coût net de 24 milliards de DDK (MENAPT dans la figure ci-dessous). Les autres immigrants d'origine non occidentale représentant un coût net de 7 milliards de DDK. Le Journal « The Economist » a traduit en anglais la figure 2.7 du rapport; celle-ci a été recopiée ci-dessous.



Source:

Ministère des Finances du Danemark (2018). [Analyse économique : Contribution nette des immigrants aux finances publiques en 2018](#), Gouvernement du Danemark

The Economist (2021, 18 décembre). [Why have Danes turned against immigration?](#), The Economist

ANNEXE C – IMMIGRATION PERMANENTE AU QUÉBEC DE 1946 à 2022

ANNÉE	IMMIGRANTS	ANNÉE	IMMIGRANTS	ANNÉE	IMMIGRANTS	ANNÉE	IMMIGRANTS
1946	9 712	1966	39 198	1986	19 476	2006	44 689
1947	8 272	1967	45 717	1987	26 846	2007	45 213
1948	24 687	1968	35 481	1988	25 588	2008	45 209
1949	18 005	1969	28 230	1989	33 946	2009	49 489
1950	13 575	1970	23 261	1990	41 043	2010	53 981
1951	46 033	1971	19 222	1991	51 947	2011	51 721
1952	35 318	1972	18 592	1992	48 838	2012	55 029
1953	34 294	1973	26 871	1993	44 977	2013	52 044
1954	28 419	1974	33 458	1994	28 094	2014	50 283
1955	22 117	1975	28 042	1995	27 228	2015	48 981
1956	32 153	1976	29 282	1996	29 806	2016	53 257
1957	55 073	1977	19 248	1997	27 934	2017	52 407
1958	28 443	1978	14 290	1998	26 626	2018	51 125
1959	24 816	1979	19 534	1999	29 179	2019	40 567
1960	23 774	1980	22 591	2000	32 502	2020	25 227
1961	16 920	1981	21 213	2001	37 604	2021	50 279
1962	19 132	1982	21 387	2002	37 581	2022	68 687
1963	23 264	1983	16 416	2003	39 560		
1964	25 973	1984	14 698	2004	44 245		
1965	30 346	1985	14 885	2005	43 315		

Source : Statistique Canada (2023). Tableau 17-10-0040-01 Estimations des composantes de la migration internationale, trimestrielles, [Immigration permanente pour 1946 à 2023](#)

ANNEXE D – EXTRAIT DES TRAVAUX DE JACQUES HENRIPIN

Graphique 4 provenant des travaux du démographe Jacques Henripin

Graphique 4

Évolution du pourcentage que représenteraient les «descendants»
des Québécois de 1981, d'après deux jeux d'hypothèses,
1981 à 2081

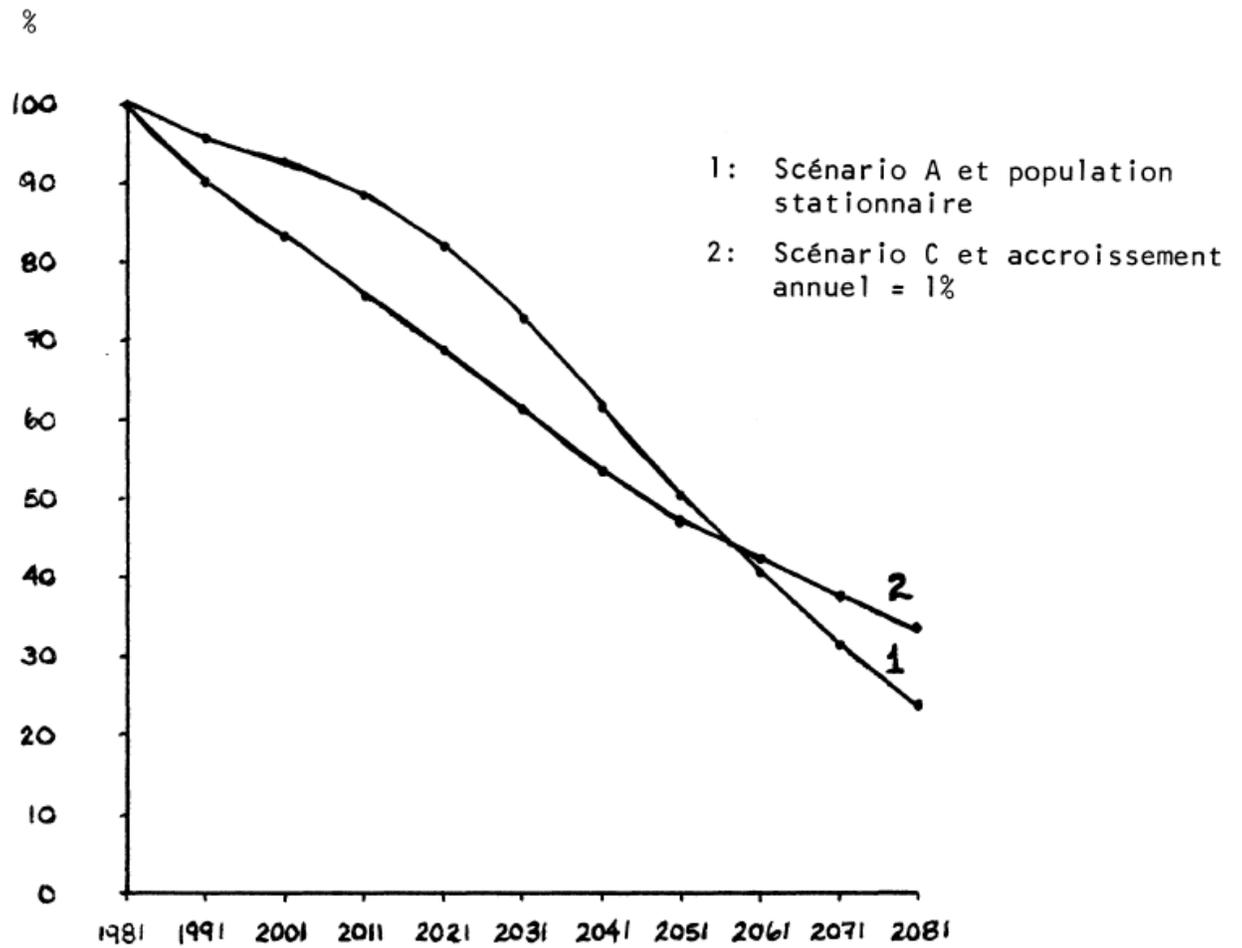


Tableau 4 provenant des travaux du démographe Jacques Henripin

Tableau 4
Effectifs des descendants des Québécois de 1981 et pourcentage que leur patrimoine génétique représenterait dans la population totale, suivant deux jeux d'hypothèses^a, 1981 à 2081

Année	Scénario A et stabilisation de la population à 6,8 millions d'habitants		Scénario C et accroissement de la population de 1 % par an	
	Effectifs (en milliers)	Pourcentage	Effectifs (en milliers)	Pourcentage
1981	6 438	100,0	6 438	100,0
1991	6 400	95,8	6 400	90,2
2001	6 277	92,5	6 503	83,1
2011	5 979	88,1	6 536	75,6
2021	5 547	81,7	6 571	68,8
2031	4 915	72,4	6 453	61,1
2041	4 163	61,3	6 247	53,6
2051	3 403	50,1	6 096	47,3
2061	2 728	40,2	5 968	42,0
2071	2 131	31,4	5 857	37,3
2081	1 602	23,6	5 770	33,2

a. La descendance finale est de 1,6 enfant par femme dans le premier jeu et de 2,1 dans le second.

Source : Jacques Henripin et Louis Pelletier (1987). [Trois correctifs à «un quart d'allogène»](#). Cahier québécois de démographie, 16(1), 145–164.

ANNEXE E – FÉCONDITÉ VERSUS SEUILS MIGRATOIRES

Il est indéniable que le déclin de la majorité canadienne-française a pour cause principale des seuils migratoires très élevés même si les seuils de fécondité québécois sont sous le seuil de renouvellement. Même si la fécondité devenait le facteur principal permettant le renouvellement de la population, la majorité canadienne-française continuerait de décliner rapidement. Gaudreault a d'ailleurs vulgarisé ce phénomène via un exemple très simple (Gaudreault 2023) :

Supposons que pour un territoire donné il existe une population autochtone en croissance stationnaire (naissance – mortalité = 0) de 5 000 000 d'habitants. Supposons maintenant que cette population autochtone accueille 50 000 immigrants par an et que ceux-ci soient également en croissance stationnaire (naissance – mortalité = 0). Après 100 ans, nous obtenons une population totale de $5\,000\,000 + 50\,000 \times 100 = 10\,000\,000$ d'habitants. On comprend que dans cette population, l'ascendance de la population autochtone passe de 100% de la population à 50% en l'espace de 100 ans. Dans cet exemple, la fécondité est le facteur majeur du renouvellement de la population alors qu'en même temps, l'ascendance autochtone décline rapidement.

Pour revenir à l'exemple québécois, la population d'ascendance française est de 4 759 000 en 1971 selon le recensement. Dès 1971, la fécondité de la population québécoise bascule sous le seuil de renouvellement; en d'autres mots, à long terme, les naissances ne pourront pas compenser les décès. Considérant des seuils migratoires qui tournent autour de 50 000 immigrants par an pour la dernière décennie et la pression exercée pour hausser ces seuils, il est d'une évidence que la fécondité ne pourra pas freiner le déclin engendré par l'application de seuils migratoires élevés

Source : Charles Gaudreault (2023). Réplique à Michel Paillé – Réponse aux principaux arguments, Research Gate, [10.13140/RG.2.2.35493.68323](https://www.researchgate.net/publication/3549368323)

ANNEXE F – DÉCLIN DES MAJORITÉS HISTORIQUES EN OCCIDENT

Aux États-Unis, en 1997, à la demande du Congrès américain, des sommités dans le domaine de l'immigration ont publié un volumineux rapport intitulé « The New Americans : Economic, demographic and fiscal effects of immigration » dans lequel un des chapitres étudie le déclin des Blancs américains non hispanique (l'équivalent de la majorité canadienne-française au Québec mais pour les États-Unis). On observe que les blancs américains non hispaniques passeront de 87% en 1950 à 51% en 2050 (Smith et Edmonston, 1997). Les chercheurs Jennifer M. Ortman et Christine E. Guarneri du bureau du recensement abonderont dans le même sens en publiant des travaux en 2009 (Ortman et Guarneri, 2009). En Angleterre, le professeur émérite David Coleman publia des projections en 2010 dans lequel il montre que les blancs britanniques passeront de 86,9 à 56% entre 2006 et 2056 (Coleman, 2010). Le réputé chercheur Philips Reese présente des tendances similaires en 2016; ses travaux montrent que les non-blancs passeront de 8,0 à 29,8% entre 2001 et 2061 (Reese *et al*, 2016). En France, la démographe Michèle Tribalat publia des travaux en 2015 qui montrent que la population d'origine étrangère serait de l'ordre de 29,8% en 2011 (Tribalat, 2015). En 2022, une étude conjointe INED-INSEE montre que 32% de la population française serait d'origine immigrée et que 39.4% des enfants de 0 à 4 ans auraient des origines étrangères (Lê, Simon et Coulmont, 2022) en incluant les immigrants de 1^{re}, 2^e et 3^e générations. Dans un article publié sur Research Gate, le chercheur indépendant Charles Gaudreault a porté en graphique le déclin de la majorité canadienne-française en comparaison avec le déclin des majorités américaine et britannique. Gaudreault présente la tendance américaine selon Smith & Edmonston pour 1950 à 2010 et Ortman & Guarneri pour 2010 à 2050, Britannique selon Coleman et Québécoise selon ses projections dans la figure 6 présenté ci-bas (Gaudreault, 2023).

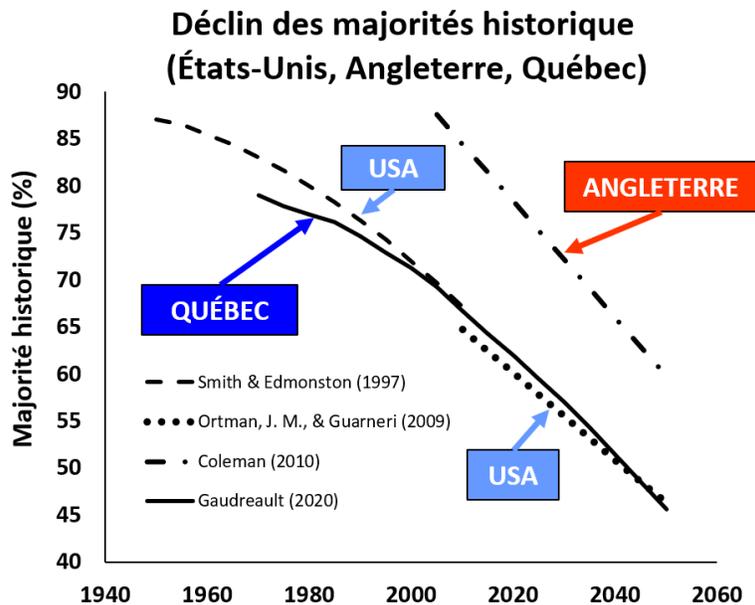


Figure 7. Déclin des majorités historique pour les États-Unis (Smith & Edmonston 1997; Ortman & Guarneri 2009), l'Angleterre (Coleman 2010) et le Québec (Gaudreault 2020)

Source : Charles Gaudreault (2023). Réplique à Michel Paillé – Réponse aux principaux arguments, Research Gate, [10.13140/RG.2.2.35493.68323](https://www.researchgate.net/publication/3549368323)